Montréal vendredi 9 mars 2007 Le plus grand quotidien français d'Amérique • 123e année Nº 136 56 pages, 5 cahiers 70 ¢ taxes en sus – Édition provinciale 80 ¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE



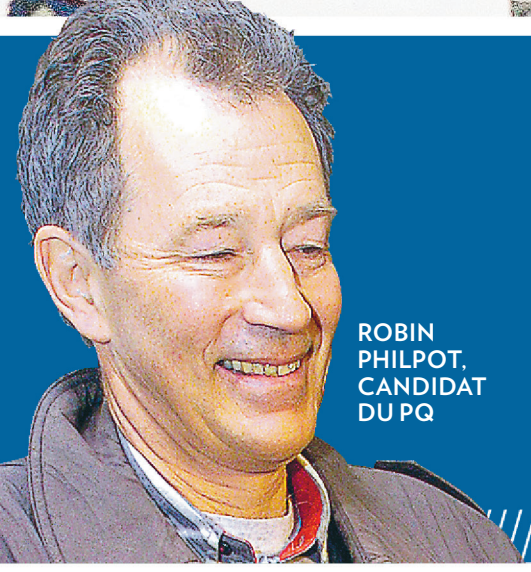
2 6
UNE DÉGELÉE... ET LE 11E RANG

LA CHRONIQUE DE JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

SPORTS PAGES **1** À **3**

JONATHAN SIM DÉJOUE JAROSLAV HALAK EN PREMIÈRE PÉRIODE

PHOTO AP



ROBIN PHILPOT, CANDIDAT DU PQ

ÉLECTIONS 2007
LE POIDS DES MOTS /// LE RWANDA SELON ROBIN PHILPOT

JANVIER 2004

« Je rejette catégoriquement l'utilisation abusive du terme « génocide », entre autres, parce que cela exonère l'un des belligérants de la guerre (...) »

HIER

« Le génocide rwandais est parmi les tragédies les plus importantes du XXe siècle. »

NOTRE DOSSIER EN PAGES **A4** ET **A5** /// **L'ÉDITORIAL D'ANDRÉ PRATTE**, PAGE **A18**

CINÉMA
LES STUDIOS DE SPIELBERG TOURNERONT LES AVENTURES DE TINTIN

ARTS ET SPECTACLES PAGE **1**



PHOTO AP / HERGÉ / MOULINSART 2004

MORT DE L'AGENT TESSIER
DES QUESTIONS SANS RÉPONSE

PAGES **A2** ET **A3**

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Maintenant, on dira d'un candidat qui a commis une gaffe le forçant à se retirer qu'il s'est Planté.

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

L-V 6 21924 98765 1

PROFILAGE RACIAL ET ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES

LES POLICIERS DU SPVM SUR LES BANCS D'ÉCOLE

SARA CHAMPAGNE

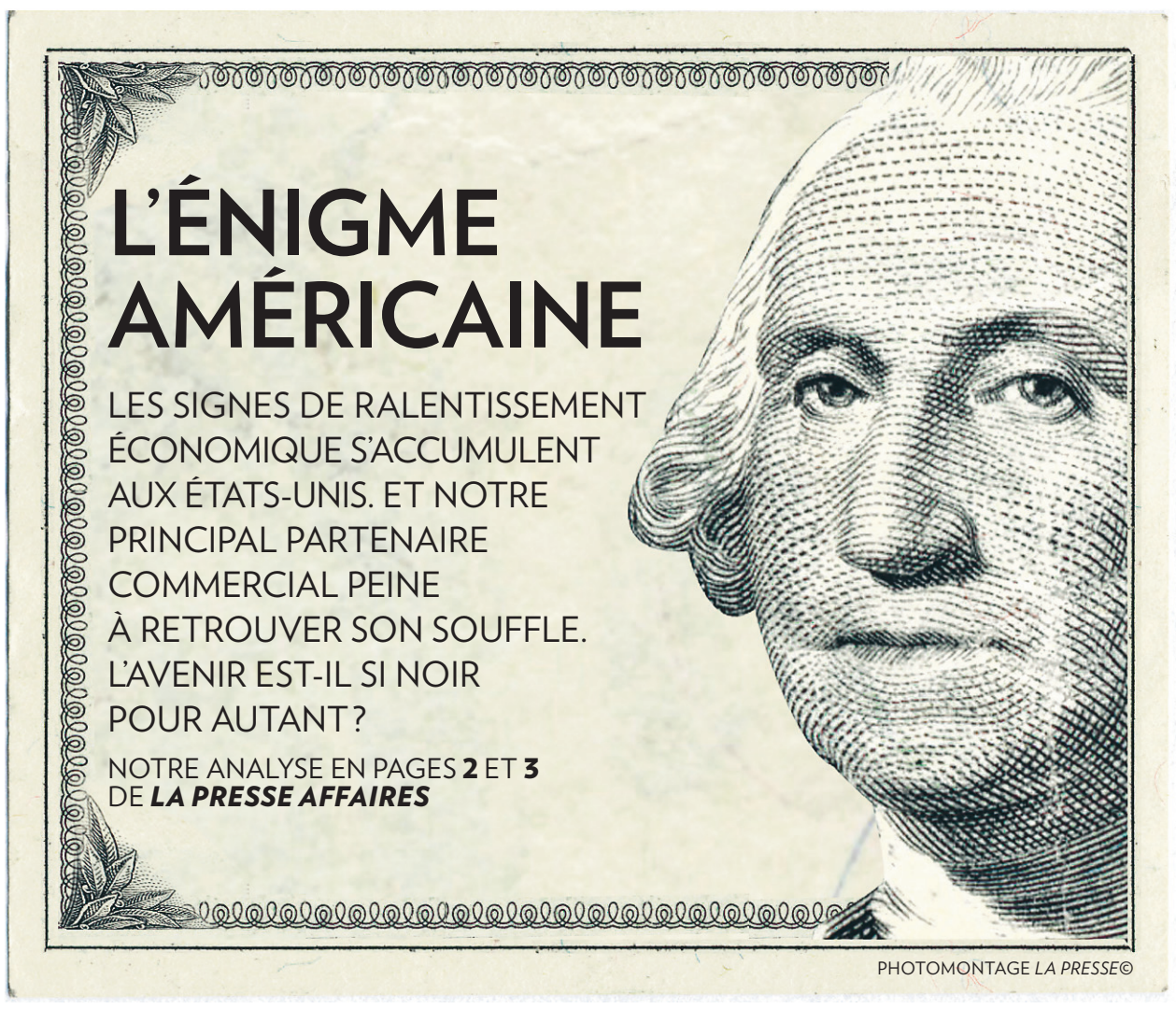
Les policiers de Montréal devront suivre une formation sur le profilage racial et les accommodements raisonnables d'ici l'an prochain. Il s'agit d'un précédent au Québec. L'initiative est toutefois dénoncée par la Fraternité des policiers et policières.

Celle-ci n'était pas au courant du projet du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), jusqu'à ce que *La Presse* l'en informe. La Fraternité assure qu'elle est prête à déchirer sa chemise sur la place publique afin que ses membres puissent appliquer la loi « sans s'enfarger dans des considérations ethniques, de couleur ou de religion ».

« La question des accommodements raisonnables revient régulièrement depuis quelque temps et je peux vous dire que nos membres, particulièrement nos 1200 policières, sont insultés », dit Yves Francoeur, président de la Fraternité.

Le directeur adjoint à la direction stratégique du SPVM, Denis Desroches, qui dirige le projet de formation, explique que son équipe désire présenter aux policiers des façons claires d'intervenir auprès des différentes communautés, dans plusieurs situations épineuses.

›Voir SPVM en page A12



PHOTOMONTAGE *LA PRESSE*©

FRANCE

Le débat sur l'euthanasie s'invite dans la campagne présidentielle

MARC THIBODEAU

PARIS — Le débat sur l'euthanasie s'est invité hier dans la campagne présidentielle française par le dévoilement d'un manifeste dans lequel 2000 médecins et infirmières du pays affirment avoir contrevenu à la loi en aidant des patients à mettre fin à leurs jours.

« Parce que, de façon certaine, la maladie l'emportait sur nos thérapeutiques, parce que, malgré des traitements adaptés, les souffrances physiques et psychologiques rendaient la vie du patient intolérable, parce que le malade souhaitait en finir... nous, soignants, avons aidé en conscience des patients à mourir », affirment les signataires, provenant de partout en France.

›Voir **FRANCE** en page A17

inspiration
MANON, TU M'INSPIRES !
EN KIOSQUE DÈS MAINTENANT !
Les Éditions gesca
POUR LES ABONNÉS LA PRESSE CLUB privilèges 10 % DE RABAIS SUR CE MAGAZINE
Pour en profiter cyberpresse.ca/privileges
Retrouvez Manon LeBlanc dans Manon, tu m'inspires !
samedi 20 h 30 et lundi 19 h 30 à canal vie
ILL215P

MORT DE L'AGENT DANIEL TESSIER

ENTRE QUESTIONS

L'AGENT DANIEL TESSIER SERA INHUMÉ CE MATIN À LAVAL. MAIS L'OPÉRATION POLICIÈRE QUI S'EST SOLDÉE PAR LA MORT DU POLICIER LAVALLOIS, IL Y A UNE SEMAINE, SUSCITE LA CONTROVERSE ET BIEN DES QUESTIONS. COMME CETTE ARME CHARGÉE CACHÉE DANS UNE PENDERIE DONT LES POLICIERS IGNORAIENT L'EXISTENCE. QUE NOUS APPRENDRA LA SÛRETÉ DU QUÉBEC RESPONSABLE DE L'ENQUÊTE?



HUGO MEUNIER

***La Presse* a pu visiter la luxueuse maison de Brossard où a eu lieu le drame, à l'invitation d'un membre de la famille de Basil Parasiris, l'homme de 41 ans accusé d'avoir tué l'agent Tessier.**

Ce proche, qui a tenu à garder l'anonymat, nous a entraînés pièce par pièce dans la maison où la famille Parasiris habite depuis 2004. Il nous a livré sa version des faits, la même que celle présentée au tribunal par l'avocat de l'accusé, Frank Pappas. Basil Parasiris se croyait l'objet d'un braquage à domicile, et il a voulu protéger sa femme et ses deux enfants. « Je n'aurais jamais accepté de représenter un individu qui aurait ouvert le feu gratuitement sur un policier », a plaidé Me Frank Pappas.

C'est dans le cadre d'une enquête sur un réseau de trafic de crack et de cocaïne qu'une dizaine de policiers lavallois, dont l'agent Tessier, ont fait irruption chez les Parasiris vendredi dernier, aux aurores.

Lors de notre passage, le lit était encore défait dans la chambre principale. C'est la femme de l'accusé qui l'aurait réveillé le matin du drame. « Elle lui a dit qu'il y avait quelqu'un dans la maison. Il a sauté par-dessus le lit pour aller chercher son arme dans la penderie », a raconté le proche.

L'arme en question, un revolver de calibre 357 Magnum, était apparemment enregistrée; mais le propriétaire n'aurait pas informé les autorités de son changement d'adresse. La SQ n'a pu valider cette information.

Arme au poing, Basil Parasiris se serait précipité vers la porte de sa chambre, et serait tombé face à face avec les agents Daniel Tessier et Stéphane Forbes. « Il a tiré. Quand il a réalisé que c'était des policiers, il a lancé son *gun* et s'est rendu », raconte le proche.

Mais il était trop tard pour l'agent Tessier, atteint de quatre projectiles. Son confrère, l'agent Forbes, a pour sa part été touché



PHOTO ROBERT J. GALBRAITH, PRESSE CANADIENNE

Des policiers ont rendu hommage à leur collègue au poste de police Valérie-Gignac, à Laval.



PHOTO ROBERT J. GALBRAITH, PRESSE CANADIENNE

Daniel Tessier a été décrit comme un bon vivant qui avait toujours le sourire.

Des condoléances qui proviennent de partout

HUGO MEUNIER

Des centaines de policiers rendront aujourd'hui un dernier hommage à Daniel Tessier, ce « bon vivant » parvenu à laisser sa marque au cours de ses 17 années de service au sein des forces de l'ordre.

Outre ses confrères, l'homme de 42 ans laisse derrière lui ses enfants âgés de 10 et 12 ans et sa femme Dominique Lapointe, policière à Repentigny.

Hier, il fallait patienter une bonne vingtaine de minutes avant de pouvoir pénétrer à l'intérieur de la résidence funéraire Alfred Dallaire de Laval, où était exposée la dépouille du policier.

Dans les couloirs entourant le salon, il y avait des montages de photos de différents moments de la vie de Daniel Tessier, et des pensées signées par le disparu : « Les problèmes que tu fuis te suivent. Les problèmes auxquels tu fais face s'effacent », disait l'une d'elles.

Depuis quelques jours, les messages de condoléances affluent de partout. « C'est sûr qu'on entend souvent que tout le monde est fin dans ce temps-là, mais Daniel était vraiment un gars sympathique », a souligné la policière Nathalie Lorrain, qui a côtoyé l'agent Tessier durant 17 ans.

L'agent Martin Lachance a décrit son coéquipier comme un bon vivant qui avait toujours le sourire. Il n'a pas caché que l'ambiance était lourde au sein du corps policier lavallois. « Nous ne sommes pas encore remis de la mort de Valérie Gignac », a-t-il avoué, en évoquant sa consœur tuée en 2005.

Selon Mme Lorrain, le fait que Daniel Tessier ait été nouveau à l'escouade moralité et stupéfiants n'a rien à voir avec sa mort. « Ce n'est pas un cow-boy qui est resté là, ni une tête folle », a résumé la policière.

Ami de la famille depuis 16 ans, l'abbé Raymond Gravel avait vu Daniel Tessier 12 heures avant sa mort. « Il m'a pris par le cou et m'a dit, avec son grand sourire habituel, " Tiens, mon député préféré! " » a raconté M. Gravel.

C'est lui qui a célébré le mariage de Daniel Tessier. « J'avais eu une contravention en allant à un cours de préparation au mariage. J'étais choqué contre les policiers. Durant la journée, il a fait cotiser tout le monde et à la fin, il m'a donné l'argent en disant : " Tiens, pour ton ticket! " »

L'abbé Gravel rendra aujourd'hui hommage au « vrai policier dans l'âme » qu'était son ami Daniel.

Avec Émilie Côté.

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ACTUEL **8**	Monde	A **15**
Astrologie du jour	ACTUEL **5**	Petites annonces	ACTUEL **4** ET AFFAIRES 4
Bourses	AFFAIRES **8, 9 et 10**	Sudoku	AFFAIRES **4**
Décès	ACTUEL **7**		
Forum	A **18 et 19**		
Horaire télévision	ARTS **4**		
Loteries	A **9**		

Météo

Nuageux avec percées de soleil, maximum -**9**, minimum -**12**. SPORTS **8**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

Les funérailles

Plus de 2000 policiers sont attendus, aujourd'hui, aux funérailles de l'agent Daniel Tessier. Des policiers de partout au Canada et même de l'État du Vermont ont confirmé leur présence. Présidée par l'abbé Claude Ritchie, la cérémonie aura lieu à 13h à l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Laval. Plusieurs chefs politiques et dirigeants de corps policiers comptent être présents.

Plusieurs personnes doivent également rendre hommage au policier au cours de la cérémonie, dont ses deux fillettes, sa femme Dominique, de proches collègues et le maire Gilles Vaillancourt. Vu la capacité restreinte de l'église, des écrans géants sont installés dans la salle de spectacle du Collège de Laval.

Avant les funérailles, à 11 h 10, un cortège quittera le salon funéraire du boulevard Saint-Martin. Un rassemblement policier est prévu à 11 h 40 à l'intersection des rues Champagnat et Laval. Et après la cérémonie, à 15 h, les policiers formeront une haie d'honneur le long de l'avenue Desnoyers.

ET CONTROVERSE

au bras, tout comme la conjointe de Parasiris.

Sur les lieux du drame, rien n'a été déplacé. Une épaisse couche de sang séché recouvre une partie du plancher de la chambre, sous les murs éclaboussés. Des vases sont renversés. Des verres d'eau à demi pleins reposent sur les tables de chevet. Il y a aussi du sang dans la salle de bains et dans la chambre de la fille de l'accusé, âgée de 7 ans. Elle et son frère de 15 ans dormaient aussi à l'étage lors de l'opération policière.

La famille Parasiris s'explique d'ailleurs mal pourquoi la porte de la chambre de l'adolescent est criblée de 11 balles. C'est lui qui aurait appelé le 911, croyant que des voleurs étaient chez lui. Il a raccroché après avoir entendu « Police! Police! » et vu des autos de police par la fenêtre, souligne-t-on.

Des voisins auraient entendu les agents crier « Police! » en entrant dans la maison, alors que les occupants assurent avoir entendu les cris après les premiers coups de feu.

« Il a tiré. Quand il a réalisé que c'était des policiers, il a lancé son *gun* et s'est rendu »

Au total, une vingtaine de projectiles ont été tirés.

Du côté policier, on se fait avare de commentaires afin de ne pas entraver l'enquête.

Haro sur certains médias

Quoi qu'il en soit, la Fédération des policiers municipaux et la Fraternité des policiers de Laval (FPL) ont dénoncé hier l'attitude de certains médias, qui ont tenté de reconstituer la mort du policier, images sanglantes à l'appui.

« C'est un manque total de respect pour la famille et les policiers, du sensationnalisme pur! » a déploré le président de la FPL, Gilles Lemieux.

Au total, huit perquisitions ont été menées à Laval et à Brossard le matin du drame. Cinq personnes ont été arrêtées. L'accusé était apparemment l'argentier du groupe. Selon la police de Laval, une petite quantité de cocaïne a été découverte chez lui.

Une trentaine de policiers enquêtaient depuis plusieurs mois sur les activités du réseau. Les policiers avaient apparemment évalué les risques avant de défoncer la porte à coups de bélier. « Une fois qu'on a le mandat, c'est courant de frapper le matin, alors que les gens sont endormis », raconte l'agent Pierre Desautels, du service de police de Laval.

Selon Robert Lafrenière, ancien responsable des enquêtes criminelles à la SQ, les interventions-surprises (appelées « entrées dynamiques ») sont courantes quand on procède contre un réseau de drogue. L'objectif est de saisir de la drogue pour améliorer la preuve contre les trafiquants. « Il y a des centaines d'entrées dynamiques par année. Les policiers de ces groupes sont bien préparés, rien ne se fait par instinct », souligne M. Lafrenière.

Basil Parasiris doit comparaître à nouveau le 16 avril à l'occasion de la communication de la preuve.

L'AGENT TESSIER
L'explication de l'homme accusé d'avoir tué l'agent Tessier vous semble-t-elle plausible? Répondez sur www.cyberpresse.ca



PHOTO ROBERT J. GALBRAITH, PRESSE CANADIENNE

Plus de 2000 policiers sont attendus, aujourd'hui, aux funérailles de l'agent Daniel Tessier. Des policiers de partout au Canada et même de l'État du Vermont ont confirmé leur présence.

Le deuil à temps plein

HUGO MEUNIER

« Je dis souvent que, depuis cinq ans, je travaille à temps plein sur le deuil. » Assise dans sa cuisine, les yeux bleus pétillants et la chevelure blonde, Anick Royer comprend parfaitement le drame que traversent les proches du policier Daniel Tessier.

Il y a cinq ans presque jour pour jour, son conjoint, Benoît L'Écuyer, policier à la Ville de Montréal, a été abattu lors d'une chasse à l'homme.

La Presse a rencontré Mme Royer chez elle à Longueuil, dans le quartier Saint-Hubert. Ce jour-là, il y a de l'agitation dans sa maison aux murs de pierre des champs. Joël et Marianne, les enfants de Mme Royer et de Benoît L'Écuyer, grimpent l'escalier à toute vitesse. Ils ont des taches de rousseur et l'air espiègle. Des portraits de famille ornent les murs. Pierre, le nouveau conjoint d'Anick Royer, se prépare à promener le chien. Au même moment, Micheline L'Écuyer, la mère de Benoît, fait son entrée dans la maison pour venir chercher Marianne, qui a six ans et demi. Elles vont profiter du soleil pour patiner tout près.

« Vous vouliez savoir comment la vie continue après la mort d'un policier en service? Jugez par vous-même », lance Mme Royer, tout sourire, en balayant son univers du regard. « La vie continue, mais Benoît est dans notre cœur à tout jamais », ajoute la mère du policier.

Les pensées de cette famille vont vers les proches du policier lavallois Daniel Tessier. « On comprend bien ce qu'ils vivent et on leur souhaite bonne chance », souligne Micheline L'Écuyer. « Pour nous, ça déclenche de mauvais souvenirs », admet Anick Royer.

La femme, aujourd'hui âgée de 34 ans, a dû avoir les nerfs solides pour surmonter la mort d'un être cher, fauché dans des circonstances violentes. D'autant plus qu'elle connaissait Benoît depuis la maternelle. « On a grandi dans le même quartier et on était tous les deux sauveteurs à l'adolescence. On a toujours eu le même univers », confie Mme Royer.

Mais Anick Royer ne croit pas que son deuil ait été plus dur que celui des autres. Pour elle, l'important, c'est de chercher de l'aide. « Il faut être fait fort psychologiquement pour passer à travers. C'est plus facile de jouer les victimes et d'être en colère », confie-t-elle.

« Il faut être fait fort psychologiquement pour passer à travers. C'est plus facile de jouer les victimes et d'être en colère. »

Après la mort de Benoît, cette infirmière a eu le réflexe de protéger ses enfants, alors âgés d'un an et demi et 3 ans. Elle a aussi suivi une foule de cours sur le deuil. Elle fait aujourd'hui du bénévolat à la Maison Montbourquette, un organisme montréalais qui fait du suivi de deuil. Les enfants ont également pris part à des ateliers. « On faisait du bricolage et on expliquait pourquoi ça représentait notre père », raconte Marianne.

Mme Royer explique s'être aussi liée d'amitié avec un conférencier, un ex-policier dont la conjointe infirmière s'est tuée à moto. « J'étais tellement enragée. Il m'a enseigné le pardon », dit Mme Royer.

Le meurtrier de son conjoint, Stéphane Boucher, a été condamné en 2003 à une peine de 25 ans de prison ferme. « Je me suis détachée émotivement de lui, mais je ne ferais jamais un *show* de TV pour lui pardonner son geste », nuance-t-elle.

Souvenirs heureux

Si Anick Royer a réussi à surmonter son deuil, les étapes sont différentes pour ses enfants, qui devront apprivoiser la mort de leur père en vieillissant. « À la maternelle, la préoccupation de ma fille était de trouver des enfants qui ont perdu leur père, comme si elle cherchait une confirmation qu'elle n'était pas la seule », raconte Mme Royer.

Parfois, ses enfants s'inventent des souvenirs heureux avec leur père. « On ne parle jamais du deuil des enfants. C'est faux de penser qu'ils ne remarquent pas que leur père part travailler le matin sans jamais revenir. » Même s'il était haut comme trois pommes, Joël conserve des souvenirs de son père. « Papa ne me laissait jamais dormir. Il me réveillait pour qu'on écoute la lutte ensemble », raconte le garçonnet.

Tous les 28 février, la famille commémore la mort de Benoît L'Écuyer. Les enfants libèrent une gerbe de ballons dans les airs. Cette année, pour souligner le cinquième anniversaire, des policiers sont venus chercher les enfants à l'école en auto pour les amener au quartier général. « Ils étaient super fiers, c'était comme leur donner un peu de Benoît », explique Anick Royer.

Le reste de l'année, la famille fait sa vie comme tout le monde. « Je suis heureuse, mais ma vision des choses a changé. Avant, je travaillais 16 heures par jour. Aujourd'hui je profite de la vie », résume Anick Royer.



PHOTO DAVID BOLY, LA PRESSE ©

Cinq and après la mort de Benoît L'Écuyer, Anick Royer et ses enfants, Marianne et Joël, doivent toujours composer avec le deuil.

ÉLECTIONS 2007

ROBIN PHILPOT

« Dans aucun de mes écrits, ai-je nié qu'il y ait eu des tueries massives, même parfois à caractère ethnique. Par contre, je rejette catégoriquement l'utilisation abusive du terme "génocide", entre autres, parce que cela exonère l'un des belligérants de la guerre, l'armée du Front patriotique rwandais (...) »

— *Le Devoir*, 19 janvier 2004, section Libre opinion

« Il n'y a rien dans son livre qui permette de conclure qu'il y a eu planification de génocide, comme il n'y a rien dans la preuve présentée depuis huit ans de procès au Tribunal pénal international sur le Rwanda. »

— *Le Devoir*, 6 janvier 2004, au sujet du livre du général Roméo Dallaire, *J'ai serré la main du diable*

ANDRÉ BOISCLAIR DÉFEND

Le candidat du PQ soutient n'avoir jamais nié le génocide rwandais ;

TOMMY CHOUINARD

Le chef du Parti québécois, André Boisclair, s'est porté à la défense de son candidat Robin Philpot dont les propos sur le génocide au Rwanda, survenu en 1994, soulèvent la controverse. Hier, à la suite de la tempête provoquée par la manchette de *La Presse*, Robin Philpot a affirmé qu'« en aucun moment » il n'a nié « l'existence d'un génocide rwandais », l'une des « plus grandes tragédies du XX^{e} siècle ». Mais il a entretenu une certaine ambiguïté sur le sujet.

Un génocide est « commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux », établit la Convention internationale pour la prévention et la répression du crime de génocide. Il est « la destruction méthodique d'un groupe ethnique », selon les dictionnaires.

Interrogé pour savoir si les milices hutues avaient concocté un plan méthodique pour éliminer les Tutsis, le candidat péquiste a répondu : « Moi, je ne le sais pas. Est-ce que vous le savez? À date, il n'y a pas eu de preuve documentaire de ça ».

Or, dans une décision rendue en 1998, le Tribunal pénal international pour le Rwanda reconnaît clairement l'existence d'un génocide mené par des extrémistes hutus contre la minorité tutsie entre avril et juillet 1994. « Il y avait une intention d'éliminer les Tutsis dans leur intégralité, puisque même les nouveau-nés n'étaient pas épargnés », peut-on lire dans le jugement.

Hier après-midi, M. Boisclair s'est dit « très satisfait » des explications que lui a données son candidat. « M. Philpot n'a jamais affirmé que le génocide rwandais n'avait pas existé. Au contraire, ce qu'il a toujours démontré, c'est que le génocide rwandais figurait parmi les grandes tragédies de notre siècle », a-t-il affirmé.

Pour étayer son propos, le chef péquiste a brandi une lettre écrite par M. Philpot et publiée dans *Le Devoir* le 5 avril 2004. Dans cette lettre, M. Philpot utilise le terme génocide. « Il n'y aurait pas eu de massacres, il n'y aurait pas eu de génocide » si un attentat n'avait pas été commis contre les présidents du Rwanda et du Burundi le 6 avril 1994, écrit-il.

Or, dans une autre lettre publiée dans *Le Devoir*, cette fois le 19 janvier 2004, M. Philpot



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Robin Philpot lors du lancement de son essai *Les secrets d'Option Canada*, en janvier de l'année dernière.

RWANDAIS PARTAGÉS

Le point de vue de Robin Philpot sur le génocide rwandais a suscité des réactions mitigées dans la communauté rwandaise. Le président de l'Association des parents et amis des victimes du génocide, Callixte Kabyiza, s'est dit « insulté ». « Au cours de la guerre, il y a eu des Hutus qui ont pu être tués, je ne le nie pas mais cela ne supprime pas le génocide qui a été perpétré contre les Tutsis », a-t-il déclaré à Radio-Canada
Une victime de centaines de viols durant le conflit s'est montrée choquée par des passages remettant en doute les viols commis par les Tutsis. « Je trouve ça écœurant », a-t-elle laissé tomber.
Le président du Conseil rwandais canadien, Pierre Claver, estime quant à lui que les détracteurs du candidat péquiste ont tort. « Personne ne nie qu'il y a eu 800 000 morts. Il y en a même beaucoup plus que cela. Sauf qu'on ne peut pas parler d'un génocide ; il y a eu d'innombrables morts parmi les Hutus et les Tutsis. Moi-même qui suis hutu, j'ai perdu des membres de ma famille », précise-t-il.

LE GÉNOCIDE RWANDAIS

— Le génocide a été défini juridiquement pour la première fois dans la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide adoptée par l'ONU en 1948. Il s'agit selon l'ONU d'un acte ou d'un ensemble d'actes « commis dans l'intention de détruire, tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux comme tel ».

— D'après la Cour pénale internationale, le génocide est un crime qui se caractérise par l'intention d'exterminer une population et la mise en œuvre systématique de cette volonté.

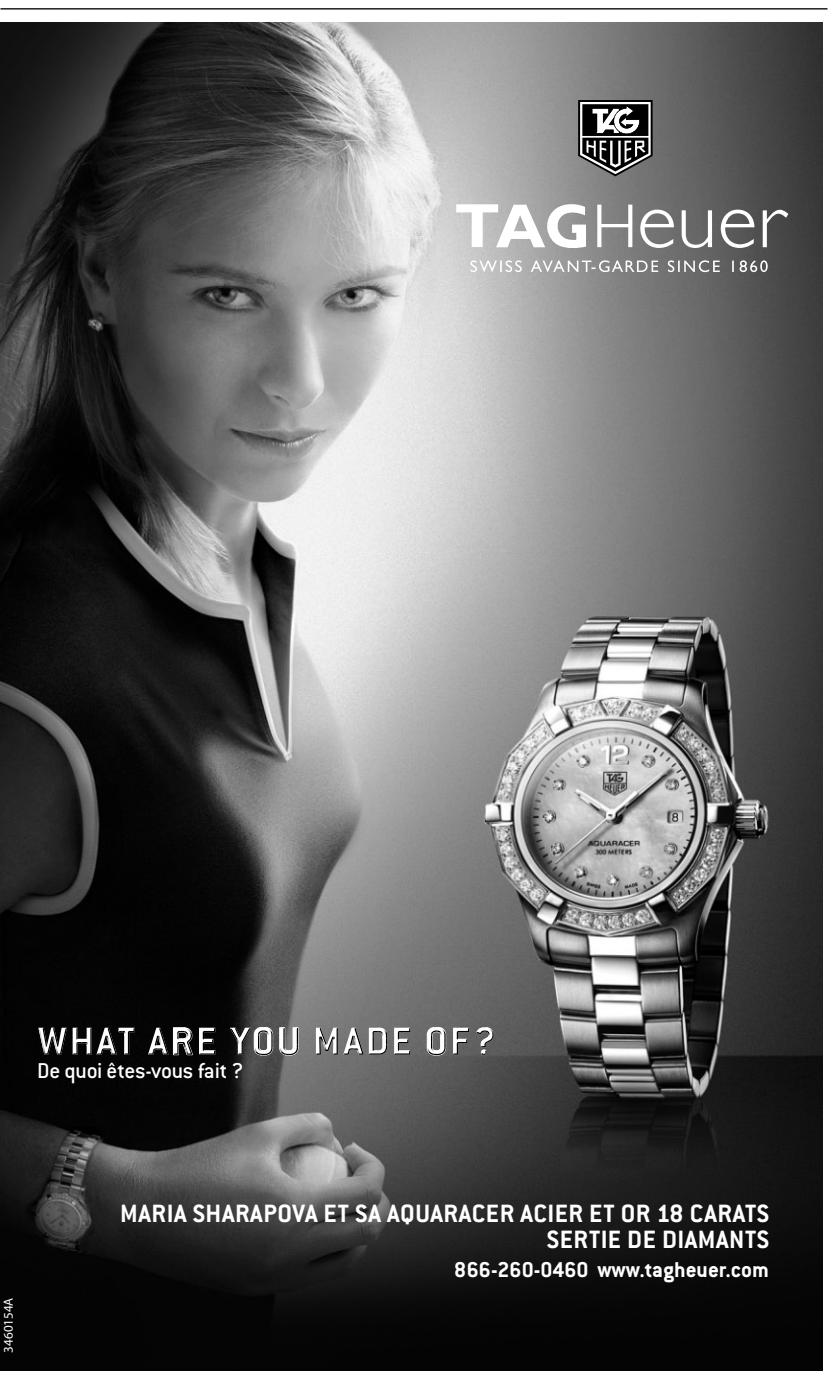
— Quatre génocides ont été reconnus par des instances internationales dépendantes de l'ONU. Il s'agit du génocide des Arméniens sous l'Empire ottoman, du génocide des juifs et de celui des tsiganes commis par les nazis durant la Deuxième Guerre mondiale, du génocide des Tutsis au Rwanda et du massacre de 8000 Bosniaques à Srebrenica, en 1995.

— Le Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, dans un rapport présenté en octobre 1994, conclut qu'il y a eu un génocide de Tutsis au Rwanda plus tôt au cours de la même année. Selon lui, les « conditions prescrites par la Convention de 1948 sont réunies » pour conclure au génocide de Tutsis. « Il en va différemment de l'assassinat des Hutus », écrit le rapporteur.

— En 1994, l'organisation Human Rights Watch publie un rapport intitulé *Génocide au Rwanda*, où il est question de « massacres organisés et préparés pendant des mois en avance ».

— Dans ses propres statuts, le Tribunal pénal international pour le Rwanda affirme avoir été créé « pour juger des personnes présumées responsables d'actes de génocide et d'autres violations graves du droit international humanitaire ».

Informations recueillies par Agnès Gruda



Un polémiste engagé

TRISTAN PÉLOQUIN

Habitué des sections « lettres ouvertes » des journaux québécois, Robin Philpot n'en est pas à sa première polémique sur un sujet d'actualité délicat.

Celui qui a déjà occupé le poste de représentant d'Hydro-Québec en matière de relations avec les autochtones a signé son premier ouvrage en 2002 – *Oka : dernier alibi du Canada anglais* (VLB éditeur) – dans lequel il étayait une thèse voulant que l'élite anglophone ait détourné la crise autochtone à son avantage pour discréditer le mouvement séparatiste de l'après-Meech.

Plus de 10 ans après, en 2003, il a publié son deuxième livre, *Ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali*, suivi deux ans plus tard du *Référendum volé* (Les Intouchables, dans les deux cas). Mais c'est le livre qu'il a cosigné l'année dernière avec le journaliste Normand Lester, *Les secrets d'Option Canada*, qui l'a véritablement fait connaître du grand public. Publié en pleine campagne électorale fédérale, le bouquin a monopolisé la couverture médiatique pendant quelques jours.

« En plus d'être un type charmant et convaincu, Robin Philpot est un recherchiste méthodique, commente Normand Lester. Il est doté d'une pensée logique redoutable, il a une plume efficace, et c'est un type extrêmement charmant. »

Né en Ontario

Originaire de Thunder Bay, en Ontario, « il a découvert le français en écoutant Félix Leclerc et Gilles Vigneault lors d'un séjour en Afrique noire francophone, affirme son éditeur, Michel Brûlé. Il a tellement été séduit par la langue qu'il est venu s'installer au Québec. »

Rapidement il est devenu souverainiste, puis s'est engagé au sein de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB), dont il est devenu le directeur des communications. « C'est difficile de comprendre ce qui a vraiment poussé Robin à faire sa vie au Québec. Je pense qu'il a une profonde attirance pour ce qu'on appelle en anglais les underdogs », affirme Guy Bouthillier, ancien président de la SSJB avec qui M. Philpot a cosigné quelques textes dans *Le Devoir*.

Installé depuis plus de 25 ans dans l'arrondissement du Sud-Ouest, à Montréal, Robin Philpot est aussi bien connu dans les milieux communautaires. Il a contribué à la fondation d'un certain nombre d'organismes culturels et sportifs du quartier. Compte tenu de son engagement social, sa candidature dans Saint-Henri–Sainte-Anne était une évidence pour plusieurs militants du Parti québécois. Et pour ceux qui connaissent le candidat, la tempête entourant ses positions sur le génocide rwandais ne lui rend pas justice.

ANDRÉ BOISCLAIR

› Jeudi matin

« (...) Il y a eu génocide au Rwanda. Nous avons adopté une motion à l'Assemblée nationale le 7 avril 2004. (...) Je suis blessé par cette déclaration. Il y a eu non seulement un génocide, mais il y a eu des exactions, il y a eu des crimes contre l'humanité. »

› Jeudi après-midi

« Ce titre ne correspond pas du tout à la pensée de M. Philpot. M. Philpot a déjà écrit très publiquement sur la question du génocide et qu'il reconnaît le génocide. Il a même signé une lettre ouverte dans *Le Devoir*. Je comprends que le titre est assassin, mais ce n'est pas M. Philpot qui a choisi ce titre. »

ROBIN PHILPOT

son chef se dit « très satisfait » de ses explications

condamne « l'usage abusif du terme génocide » pour décrire ce qui s'est passé au Rwanda. André Boisclair n'a pas lu le livre de M. Philpot intitulé *Ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali* (2003).

Le leader péquiste n'a pas voulu commenter le fait que, sur une photo, son candidat serre la main de Jean-Paul Akayesu, condamné à la prison à vie par le Tribunal pénal international sur le Rwanda, le 2 septembre 1998, pour génocide, viol et autres crimes contre l'humanité. Selon le TPIR, il a ordonné le massacre de 2000 Tutsis.

« Le titre du quotidien est faux »

En matinée, avant d'avoir parlé à son candidat, M. Boisclair s'était plutôt dit « estomaqué » et « blessé » par les propos de M. Philpot rapportés dans *La Presse*. M. Boisclair reproche à *La Presse* le traitement réservé à cette affaire. « Le titre de *La Presse* (« Un candidat du PQ nie le génocide rwandais ») ne correspond pas du tout à la pensée de M. Philpot. Le titre du quotidien est faux », a-t-dit dit.

« Je suis d'autant plus étonné que cette nouvelle apparaît dans les journaux et que le même jour, dans les lettres des lecteurs, on retrouve une lettre qui m'interpelle sur cette question. Je trouve ça étrange. C'est une drôle de coïncidence », a-t-il ajouté.

« Publier un article dans notre journal à partir d'un texte présenté le même jour dans nos pages Forum représente une pratique courante à *La Presse*, a affirmé Philippe Cantin, vice-président à l'information et éditeur adjoint. Parmi tant d'autres, nous avons agi ainsi avec des lettres de Bernard Landry, Lucien Bouchard et Jacques Parizeau. »

Callixte Kabayiza, président de l'Association des parents et amis des victimes du génocide au Rwanda, se dit toujours scandalisé par les propos de M. Philpot. « Est-ce qu'on peut utiliser abusivement le mot génocide quand il y a eu génocide? demande-t-il. Dans son livre, M. Philpot ne reconnaît jamais qu'il y a eu un génocide des Tutsis. Ma mère n'est pas morte à la suite d'un accident. Elle ne connaissait rien à la politique. Elle ne savait même pas écrire. Elle a été tuée parce qu'elle était tutsie. Des centaines de milliers de Tutsis sont morts à cause d'un génocide planifié contre eux. »

Avec la collaboration d'André Noël

Des précisions insuffisantes, selon Charest

HUGO DE GRANDPRÉ
ET MALORIE BEAUCHEMIN

Jean Charest n'exige pas la démission de Robin Philpot pour ses commentaires sur le génocide rwandais. Le chef libéral s'est plutôt contenté hier d'exiger que le candidat péquiste de Saint-Henri–Sainte-Anne précise sa pensée. « Si M. Philpot persiste dans la négation de ce génocide, a déclaré M. Charest, c'est une personne qui ne devrait pas être candidat pour un parti politique. »

Mario Dumont a lui aussi fait attention de ne pas appuyer sur la détente trop vite, laissant le soin à André Boisclair de « porter un bon jugement sur cette situation ». « J'en ai plein les bottines de m'occuper correctement de mon équipe. Je laisse les autres faire de même », a-t-il déclaré.

La Presse a révélé hier que l'Association des parents et amis des victimes du génocide au Rwanda réclame le retrait de la candidature de M. Philpot. Le groupe reproche au candidat péquiste d'avoir nié le génocide de près d'un million de Tutsis en 1994 dans un livre publié en 2003.

La position va à l'encontre de celles prônées par toutes les grandes instances internationales, les Nations unies en tête. Même le Parti québécois, dans une motion adoptée à l'unanimité par les députés de l'Assemblée nationale en avril 2004, avait souligné « la 10e commémoration du génocide rwandais ».

Robin Philpot a affirmé hier après-midi qu'il n'avait jamais nié l'existence d'un génocide rwandais. André Boisclair s'est dit satisfait de l'explication. « Nous trouvons toujours la réponse inacceptable », a fait savoir le porte-parole du premier ministre Charest en fin de journée.

« J'ai vu au moins deux films sur cet événement-là. Un film, c'est toujours une portion de fiction, mais fondée sur une histoire vraie... C'est bouleversant, l'histoire du Rwanda », a ajouté Jean Charest.

Pour sa part, la porte-parole de Québec solidaire, Françoise David, n'a pas semblé impressionnée par la déclaration de Robin Philpot. « Dans son livre, (il) a nié le génocide rwandais, cela nous paraît à nous très clair, a-t-elle déclaré en point de presse. Ce que j'ai trouvé extrêmement troublant personnellement — et en ce 8 mars, je tiens à le dire — c'est d'avoir vu M. Philpot sur une photo tirée de son livre, où il sert la main d'un génocidaire rwandais condamné pour meurtres et pour viols. » – Avec PC

AFFAIRE PHILPOT
Suivez l'affaire Robin Philpot sur www.cyberpresse.ca/elections



PHOTO LA PRESSE©

Selon André Boisclair, Robin Philpot « a toujours démontré que le génocide rwandais figurait parmi les grandes tragédies de notre siècle ». À l'occasion de la Journée internationale de la femme, le chef du PQ a par ailleurs rencontré des membres du Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (photo).

EXTRAITS

Une « utilisation cavalière et abusive du terme génocide »

Le candidat péquiste Robin Philpot s'est défendu hier d'avoir nié l'existence du génocide au Rwanda. Nous vous présentons ici des extraits de son livre *Ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali*, publié en 2003, dans lequel il dénonce la version officielle des événements.

ANDRÉ NOËL

Selon un consensus international, il y a eu un génocide au Rwanda en 1994, et c'est le génocide des Tutsis. Environ 75 % de la minorité tutsie vivant dans ce pays a été exterminée en 100 jours, soit à peu près 800 000 personnes. Dans son livre, Robin Philpot écrit que le Rwanda a vu deux groupes ethniques s'entretuer (une situation typique des guerres civiles), mais il n'a pas vu un groupe chercher à en éliminer un autre, comme l'exige la définition de génocide. Dans *Le Devoir*, en 2004, l'auteur écrivait d'ailleurs : « Je rejette catégoriquement l'utilisation abusive du terme «génocide», entre autres parce que cela exonère l'un des belligérants de la guerre. »

Interviewé par *La Presse* mardi, M. Philpot a répété qu'il était en désaccord avec l'utilisation abusive du terme génocide pour expliquer ce qui s'est passé au Rwanda.

////////////////////////

Voici comment Robin Philpot exprimait son désaccord dans l'introduction de son livre, où il tourne en ridicule la version officielle des événements :

« Que doit-on dire aujourd'hui du Rwanda dans les salons d'Europe et d'Amérique pour être convenable et aimable (...)?

On doit dire que le Rwanda est un beau petit pays au cœur des ténèbres africaines où d'horribles génocidaires Hutus ont tué un million de Tutsis sans défense après l'écrasement de l'avion d'un dictateur le 6 avril 1994.

Que l'ONU et la communauté internationale ont tristement échoué (...)

Que, suite aux pressions d'ONG impartiales et à la lumière de leurs informations incontestables, la communauté internationale s'est ressaisie en créant un Tribunal pénal international pour le Rwanda, en inculpant les génocidaires sanguinaires (...)

Et si ces idées reçues n'étaient que cela, des idées reçues, mais que la vérité était tout autre? (...) L'unanimité commence par l'utilisation cavalière et abusive du terme «génocide» ainsi que des néologismes de circonstance (...) Le parcours qu'a suivi ce terme de génocide en dit davantage sur les visées et les politiques des puissances concernées et des belligérants que sur le crime lui-même. Mot massue, s'il en est, devenu un bâillon pour des millions de Rwandais, la persistance de son emploi est le gage d'une guerre permanente. »

////////////////////////

M. Philpot s'interroge ainsi sur l'existence du génocide :

« Y a-t-il eu génocide au Rwanda? (...) Est-ce que la condition sine qua non d'un génocide ne serait pas l'identification ethnique, religieuse, raciale ou nationale des victimes? C'est là la caractéristique principale du seul génocide qui fait entièrement consensus, celui des Juifs par les nazis. Si des gens qui ont été si proches des événements ou qui ont été chargés d'enquêter considèrent que les massacres étaient d'ordre politique, pourquoi donc continuer à accabler des millions de Hutus rwandais de cette horrible et imprescriptible accusation? (...) »

////////////////////////

M. Philpot nie qu'il y ait eu un plan d'extermination, ce qui est nécessaire pour parler de génocide :

« Quant aux preuves d'un projet d'extermination des Tutsis, il n'y en a toujours aucune, même après huit ans et d'innombrables procès menés contre les présumés planificateurs. »

////////////////////////

Sur les viols de femmes tutsies par des hommes hutus, M. Philpot écrit ceci :

« Il y a quelque chose de louche dans les horreurs sans cesse racontées sur les viols dont se seraient rendus coupables les Rwandais. »

////////////////////////

Voici un extrait de sa conclusion :

« Bien que cela ait été sans cesse répété, rien ne permet de rapprocher la tragédie rwandaise des grands plans directeurs de guerre et d'extermination des nazis. »

////////////////////////

Se défendant d'être négationniste, M. Philpot écrivait ceci dans *Le Devoir* en 2004 :

« Dans aucun de mes écrits, ai-je nié qu'il y ait eu des tueries massives, même parfois à caractère ethnique. Par contre, je rejette catégoriquement l'utilisation abusive du terme «génocide», entre autres, parce que cela exonère l'un des belligérants de la guerre, l'armée du Front patriotique rwandais, dont la stratégie politique, ficelée et appliquée bien avant avril 1994, visait à profiter de la culpabilité européenne et américaine à l'égard du génocide juif pour obtenir des appuis et renverser le gouvernement Habyarimana du Rwanda. »

ÉLECTIONS 2007

LA CAMPAGNE EN DIRECT

DANS L'AUTOBUS

Passer 15 jours dans l'autobus fatigue son monde. Qui dit fatigue dit fous rires parfois incontrôlables. Depuis près d'une semaine, presque chaque point de presse de Mario Dumont, en après-midi, commence avec une question lancée à la blague, toujours à propos du quai de Trois-Pistoles. C'est que l'enjeu est important, localement, pour le député du coin, qui se trouve à être M. Dumont. Et visiblement, ça lui tient à cœur. C'est donc devenu un « running gag ». Hier, un journaliste régional, à Nicolet, a eu le malheur de demander à M. Dumont ce qu'il ferait pour le quai de Port-Saint-François. Le chef de l'ADQ n'a pas pu s'empêcher de partir à rire, de même que les journalistes qui le suivent pas à pas. « Visiblement les quais sont un enjeu important dans cette campagne », a souligné M. Dumont pour se racheter.
Malorie Beauchemin

ILS ONT DIT...

« J'en suis venu à la conclusion que la campagne électorale n'était plus possible pour lui sous la bannière de l'ADQ. Il a compris cette conclusion et a accepté de démissionner. »
– Mario Dumont, expliquant comment il en est arrivé à larguer son candidat de Deux-Montagnes, Jean-François Plante.

« La première liste d'attente que le Parti québécois va éliminer, la première liste d'attente que nous allons abolir, c'est celle que des femmes victimes de violence doivent aujourd'hui subir. »
– André Boisclair, qui s'engage à augmenter de 45 millions le financement des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.

« Si M. Philpot persiste dans la négation de ce génocide, c'est une personne qui ne devrait pas être candidat pour un parti politique. »
– Jean Charest.

LES CHEFS AUJOURD'HUI

ANDRÉ BOISCLAIR **PQ**
Rosemère, Montréal, Laval

JEAN CHAREST **PLQ**
Montréal, Laval

MARIO DUMONT **ADQ**
Laval, Montréal

LE POIDS MÉDIA

LE POIDS DE LA CAMPAGNE DANS LES MÉDIAS HIER

LES CHEFS

Jean Charest	43 %
André Boisclair	30 %
Mario Dumont	25 %
Autres	2 %

ENJEUX

Constitution – Partition	27 %
Robin Philpot – Rwanda	13 %
Jean-François Plante	12 %
Développement régional	8 %

Influence communication mesure l'importance accordée par les médias aux différents enjeux de la campagne électorale au Québec.

Source : Influence communication
www.influencecommunication.ca

Les amateurs



VINCENT MARISSAL

CHRONIQUE

Depuis quelques jours, la campagne électorale tourne beaucoup autour des forces et des faiblesses des équipes des trois principaux partis. Les chefs, bien sûr, mais aussi leurs candidats, leurs futurs ministres et l'organisation.

À ce dernier chapitre, les deux prétendants, le Parti québécois et surtout l'ADQ, ont connu une très mauvaise semaine. Disons qu'ils font pas mal amateurs ces jours-ci pour des gens qui prétendent vouloir diriger le Québec.

D'abord le PQ. Que le Parti québécois ait recruté un candidat aussi controversé que Robin Philpot, c'était déjà courir après le trouble. Mais qu'André Boisclair n'ait pas été mis au courant avant hier de la polémique lancée par son candidat il y a quatre ans à propos du génocide au Rwanda, c'est parfaitement incompréhensible.

Très tôt hier matin, André Boisclair a déclaré qu'il était bouleversé d'apprendre que l'un de ses candidats niait le génocide rwandais. Le chef du PQ est revenu quelques heures plus tard pour dire que, finalement, il avait parlé à M. Philpot, que celui-ci ne niait pas le génocide et que l'épisode était donc clos.

Supposons, en effet, que les autorités du PQ considèrent que Robin Philpot n'a rien dit d'offensant, comment se fait-il que le chef n'ait pas été « briefé » dès l'aube hier matin, avant de rencontrer la presse ?

Et puis André Boisclair, qui reproche depuis trois jours à Mario Dumont de traîner des boulets dans son équipe de candidats, se contente de bien peu d'explications pour tourner la page.

On peut toujours débattre à savoir si Robin Philpot a vraiment nié le génocide, mais on ne peut pas nier qu'il le banalise et qu'il tire des conclusions bien différentes de celles de la communauté internationale.

Comment se fait-il que le chef n'ait pas été « briefé» dès l'aube hier matin, avant de rencontrer la presse ?

Quand il dit – et il l'a redit hier : « On ne peut pas dire qu'il y a eu un génocide au Rwanda comme le génocide contre les Juifs : ça n'a pas été le cas », qu'est-ce qu'il veut dire au juste ? Et quand il parle d'utilisation abusive du terme génocide ?

Quoi qu'en dise M. Philpot, il n'y a pas de demi-génocide. Et aucun génocide n'est moins grave ou moins atroce qu'un autre. Il y a eu génocide ou il n'y a pas eu génocide. Le monde entier pense qu'il y a eu génocide, mais M. Philpot, lui, pense que l'on emploie le terme abusivement.

Robin Philpot remet aussi en cause le travail du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) sur les exactions commises pendant le génocide en affirmant : « Il y a des viols dans toutes les guerres. Il y en a en Irak et en Afghanistan. Dans le cas du Rwanda, des affidavits ont été présentés au TPIR, montrant que les récits de viols avaient été fabriqués. Le TPIR n'a pas reconnu ces preuves et a condamné un innocent, Jean-Paul Akayesu » (un accusé défendu par le frère de Robin Philpot).

Comment concilier cette déclaration avec celle d'André Boisclair, qui affirmait hier matin avoir tout le respect et pleine confiance dans le travail du TPIR ?

M. Boisclair, on le comprend, souhaite prestement passer à autre chose pour éviter de se retrouver, comme Mario Dumont, pris avec un candidat gênant.

Le chef de l'ADQ pensait probablement que la controverse entourant son candidat Jean-François Plante allait rapidement être noyée dans le flot de nouvelles de la campagne, mais il en est arrivé hier à l'évidence : M. Plante était devenu une gênante source de distraction. M. Dumont a donc pris la bonne décision : bye-bye, M. Plante. On ne pourra pas dire que le chef de l'ADQ est un entêté qui refuse de reconnaître une erreur.

Parlant d'erreur, les organisateurs adéquistes en ont commis toute une hier en oubliant la Journée internationale de la femme. Faut le faire !

Pris de court, Mario Dumont a tenté de s'en sortir en accusant ses adversaires d'exploiter le 8 mars à des fins politiques... avant de continuer sa journée consacrée à la loi et l'ordre. Méchant *timing* !

M. Dumont s'est alors lancé dans une charge populiste caractéristique pour dire que nous sommes menacés au Québec par le laxisme du gouvernement et des autorités carcérales qui laissent sortir de dangereux criminels. Que ceux-ci se moquent de notre système de justice. Que l'on doit s'assurer que les condamnés purgent leur peine en entier. Que l'on ne fait pas de vraie réhabilitation au Québec. Qu'on devrait même faire payer leurs repas à ceux qui en ont les moyens.

Et puis quand une journaliste lui a demandé s'il prévoyait construire de nouvelles prisons pour soulager notre système carcéral déjà surpeuplé, il a répondu : « Ça, c'est une bonne question... »

Bonne question, en effet. Restée sans réponse, malheureusement. M. Dumont était trop occupé hier à jouer au shérif : tirez d'abord, posez les questions après.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur : vincent.marissal@lapresse.ca

EN UN COUP D'ŒIL › ADQ

Resserrer les libérations conditionnelles

Afin d'assurer la sécurité des citoyens et réduire les risques de récidive, l'ADQ propose entre autres choses de limiter les possibilités de libérations conditionnelles. Pour Mario Dumont, les peines d'emprisonnement ne sont pas prises au sérieux. « Près du tiers des détenus actuels dans les prisons du Québec le sont pour une dixième peine ou plus », dénonce M. Dumont. Les libérations conditionnelles doivent redevenir un « privilège », plutôt qu'un « automatisme », soutient-il. Le chef adéquiste fait le pari qu'en resserrant les règles du jeu, les contrevenants seront moins tentés de récidiver, ce qui n'augmentera pas nécessairement l'engorgement actuel des centres de détention du Québec. L'ADQ prévoit investir 50 millions supplémentaires pour réaliser une « véritable réforme » en matière de sécurité publique.

Engagements

› Restreindre l'accès aux libérations conditionnelles. Augmenter les ressources budgétaires de la Commission des libérations conditionnelles « afin d'améliorer son efficacité ».
› Instaurer plus de rigueur dans la gestion des absences temporaires, qui devraient être liées seulement à des fins humanitaires.
› Facturer aux détenus qui en ont les moyens une partie des coûts de leur détention, notamment pour payer l'hébergement et la nourriture.

Réaction

› Sur les libérations conditionnelles : « C'est le mandat de la Commission québécoise des libérations conditionnelles de tenir compte des facteurs aggravants avant d'accorder une libération conditionnelle. Nous vivons dans une société de droit, où les tribunaux doivent être totalement indépendants du pouvoir politique. »
› Sur la facturation aux détenus : « Près de la moitié des places en prison sont occupées par des gens en détention préventive. Il est difficilement justifiable d'imposer des frais d'hébergement à des personnes qui bénéficient de la présomption d'innocence. La proportion des détenus qui ont les moyens de payer est minime, car 90 % déclarent des revenus inférieurs au salaire moyen. »
Jacques P. Dupuis, candidat libéral et ministre de la Sécurité publique.

Malorie Beauchemin

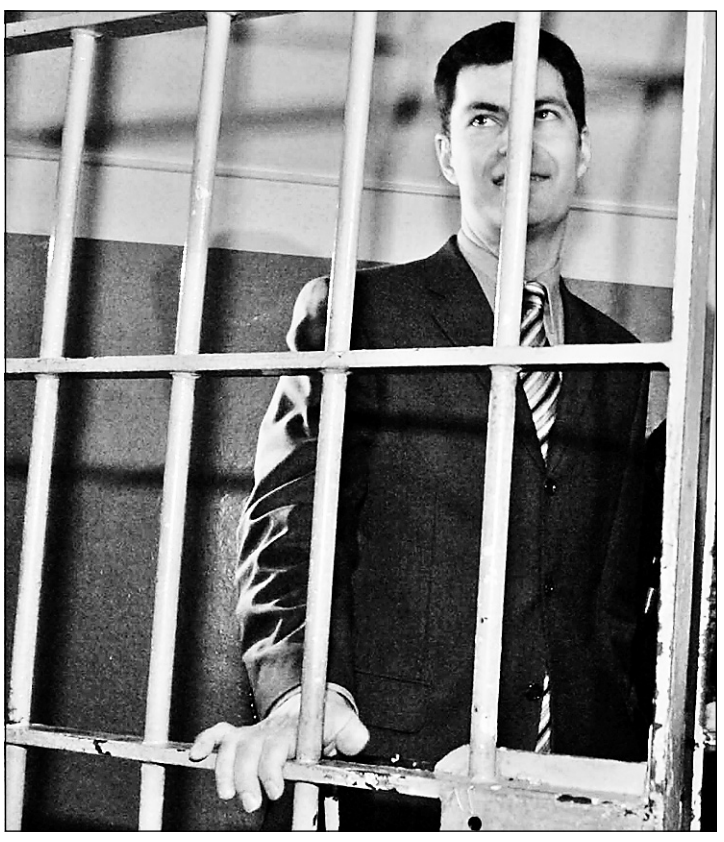


PHOTO SYLVAIN MAYER, LE NOUVELLISTE

LÉVIS

L'ADQ devance deux vedettes

PAUL ROY

QUÉBEC — On prévoyait un match revanche serré entre l'actuelle ministre libérale Carole Théberge et l'ex-ministre péquiste Linda Goupil, dans Lévis, sur la Rive-Sud de Québec. En 2003, la première l'avait emporté par 406 voix sur la deuxième.

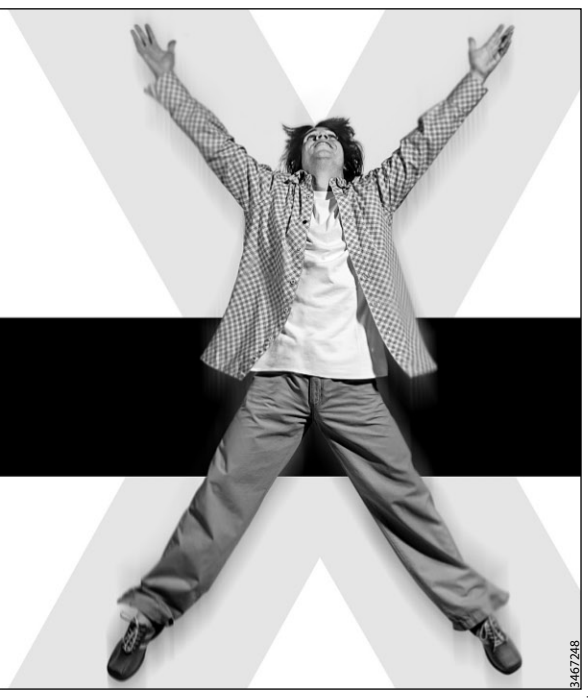
Un sondage publié hier dans *Le Journal de Lévis*, un hebdomadaire coopératif, est venu le confirmer : les deux candidates sont presque à égalité... loin derrière le candidat adéquiste Christian Lévesque. En 2003, un candidat de l'ADQ avait terminé troisième, à 2227 voix de M^me^ Théberge.

Le sondage réalisé par la maison Axiome marketing, de Québec, donne 40,5 % des voix à M. Lévesque, contre 26,1 % à M^me^ Goupil et 23,2 % à M^me^ Théberge. Dans la circonscription voisine de Chutes-de-la-Chaudière, détenue depuis 2003 par l'adéquiste Marc Picard, Axiome marketing donne 55 % des intentions de vote à M. Picard, contre 22,3 % au péquiste et ex-bloquiste Yvan Loubier, et 16 % à la libérale France Proulx.

Les deux circonscriptions font partie de la nouvelle ville de Lévis. Le sondage y a été réalisé auprès de 347 Lévisiens entre les 26 et 28 février derniers. Sa marge d'erreur est de 5,2 points de pourcentage, 19 fois sur 20, pour l'échantillon complet, et de 8 points pour chacune des deux circonscriptions prises individuellement.

26 MARS 2007
ÉLECTIONS GÉNÉRALES

ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE ?
VÉRIFIEZ-LE EN CONSULTANT VOTRE AVIS D'INSCRIPTION.
RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE : 5 AU 13 MARS



1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)
www.electionsquebec.qc.ca

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Parce qu'un vote, ça compte

3467246A
3467248

ÉLECTIONS 2007

Le candidat indiscipliné congédié

Mario Dumont montre la porte à Jean-François Plante

MALORIE BEAUCHEMIN

NICOLET — Après avoir passé trois jours à tenter de dénouer la crise suscitée par les déclarations controversées de son candidat dans Deux-Montagnes, Mario Dumont a sévi. Hier, il a montré la porte à Jean-François Plante.

« J'avais demandé à des collaborateurs de me faire un portrait de situation qui soit complet, ce qui m'a permis d'avoir une réflexion qui m'a amené à la conclusion inévitable que la campagne n'était plus possible pour lui sous la bannière de l'ADQ, a expliqué le chef adéquiste. M. Plante a compris et accepté de céder sa place à une autre candidate. »

Depuis lundi, plusieurs déclarations controversées de M. Plante avaient refait surface dans les médias, notamment concernant les femmes, et même l'homosexualité d'André Boisclair. M. Plante entretenait la webradio XTRM, qui se voulait polémiste. Le site n'est plus actif depuis deux jours.

Mercredi, M. Dumont semblait déjà moins enclin à défendre son candidat, répétant que c'était maintenant aux électeurs de Deux-Montagnes de se prononcer. Le même soir, le chef de l'ADQ entrait en contact avec Lucie Leblanc, une sympathisante adéquiste, ancienne mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, pour lui proposer la circonscription. Hier matin, l'entente était dans la poche. Le parti annonçait quelques heures plus tard le changement de candidature.

L'ADQ aurait pu vivre avec la carrière d'animateur-polémiste du candidat, soutenait l'organisation hier. Ce n'était d'ailleurs pas un inconnu, choisi à la dernière minute, mais bien un membre de l'exécutif du parti. La goutte qui a fait déborder le vase, c'est d'en avoir rajouté, en pleine campagne électorale, et pas sur n'importe quelle tribune : celle du très controversé Jeff Fillion.

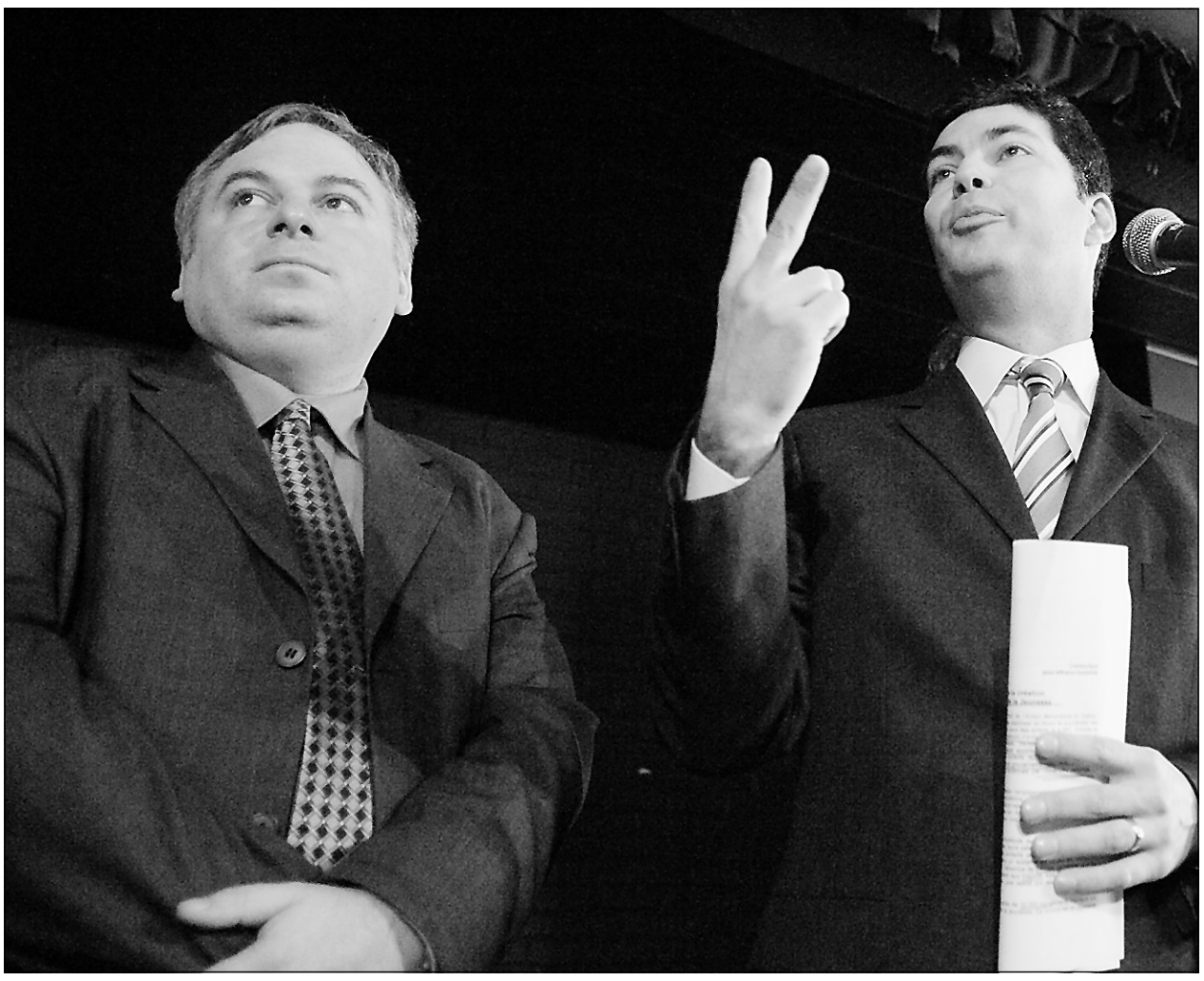


PHOTO RYAN REMIORZ, PC

Mario Dumont en compagnie de Jean-Francois Plante le 28 février dernier. Depuis lundi, plusieurs déclarations controversées de M. Plante avaient refait surface dans les médias, obligeant le chef de l'ADQ à répondre des propos tenus par son candidat dans Deux-Montagnes.

Deux choses ont motivé la décision de M. Dumont. « Il y a la nature des propos, qui ne correspondaient pas à mes valeurs personnelles, aux valeurs de l'ADQ, a-t-il expliqué. Il y a aussi un enjeu de discipline. Une fois qu'on demande à quelqu'un de faire plus attention, cette notion de discipline doit être mise en application avec une certaine rigueur et une certaine fermeté. »

Hier, l'ex-candidat a continué de parler, cette fois-ci à la tribune de l'animateur Gilles Proulx. Il a affirmé avoir été victime d'une « vendetta personnelle » de la part de certains médias. Mais il a dit avoir accepté de partir de plein gré.

Sommé par un auditeur de s'expliquer sur ses propos concernant « les femmes qu'on veut baiser la première fois qu'on les voit », il a répondu qu'il n'y avait rien de choquant là-dedans, que c'était « dans la nature de l'homme » d'avoir « des pensées érotiques ».

De passage à Montréal, le chef libéral Jean Charest a souligné que « c'était la bonne décision pour M. Plante » et que M. Dumont « aurait dû la prendre plus tôt ».

Aussi dans la métropole, André Boisclair a estimé que le chef adéquiste avait agi « de façon responsable ». « Ceci étant, je ne suis guère surpris que M. Plante soit obligé d'en arriver là, a ajouté M. Boisclair. Je l'ai connu personnellement comme conseiller municipal. Ce genre de déclarations de sa part ne m'étonnait pas. »

Avec la collaboration de Tommy Chouinard et Hugo DeGrandpré

EN UN COUP D'ŒIL › PQ

Plus de 200 millions pour les femmes

André Boisclair a profité de la Journée internationale de la femme, hier, pour présenter des engagements destinés à séduire les électrices.

S'il est élu, le chef du Parti québécois investira 211 millions de dollars au cours de son mandat pour notamment lutter contre la violence faite aux femmes et bonifier le soutien aux proches-aidants (75 % d'entre eux sont des femmes).

Le tiers des candidats du PQ sont des femmes. « Nous ne sommes pas les seuls à avoir de la difficulté » à recruter des candidates, a noté André Boisclair. « Nous avons fourni tout ce qu'on pouvait humainement fournir comme efforts. »

S'il est élu, le chef péquiste s'est dit intéressé à adopter des mesures pour inciter les femmes à se lancer en politique. Par exemple, l'État pourrait :

› Verser un remboursement de dépenses électorales plus généreux aux candidates, ou alors aux partis politiques qui présentent un certain nombre de femmes.

› Bonifier les crédits d'impôt destinés aux proches-aidants et aux bénévoles qui leur donnent un répit (150 millions au cours du mandat).

› Augmenter le soutien financier des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) (45 millions)

› Poursuivre la mise en œuvre de la Politique sur la condition féminine (10 millions)

› Lancer une campagne de sensibilisation contre la violence faite aux femmes (6 millions).

Tommy Chouinard

EN UN COUP D'ŒIL › PLQ

Vivement l'égalité hommes-femmes

Entouré de quelque 700 femmes réunies à l'hôtel Delta, à Montréal, Jean Charest a vanté l'approche libérale en matière d'égalité hommes-femmes. Il a profité de la Journée internationale de la femme pour rappeler les principales réalisations et engagements de son parti dans le domaine. Il a notamment loué la présence de 44 candidates dans son équipe, sur 125.

QUOI :

› Le PLQ se donne cinq ans pour que l'égalité entre les hommes et les femmes soit atteinte dans les conseils d'administration des 24 sociétés d'État.

› Promouvoir autant que possible cette parité au secteur privé.

› L'objectif du Parti libéral est d'élever l'égalité de droit à l'égalité de faits, a répété le premier ministre Charest à plusieurs reprises.

DES RÉACTIONS

« Encore aujourd'hui, les femmes sont plus pauvres que les hommes et elles sont une fois et demi plus nombreuses à devoir consacrer une part démesurée de leur revenu au loyer », a indiqué Marie-Josée Corriveau, porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

« Malgré des avancées énormes, pensons entre autres à l'équité salariale, qui n'est toutefois pas encore complètement réglée dans le secteur privé, il demeure que les femmes sont victimes de discrimination systémique sur plusieurs plans », a dit pour sa part Louise Chabot, première vice-présidente de la Centrale des syndicats du Québec.

Hugo De Granpré

Un oubli remarqué

Aucune activité spéciale en lien avec la journée de la femme n'était prévue au programme du chef adéquiste Mario Dumont hier.

« Il y a des chefs aujourd'hui qui semblent bien racoleurs avec la journée de la femme, mais lorsque dans des cas d'accommodements raisonnables l'égalité entre les hommes et les femmes était en cause, ils étaient cachés en dessous des meubles », a-t-il déclaré.

Interrogé pour savoir pourquoi il ne rencontrait pas les groupes de femmes qui l'avaient demandé, Mario Dumont a plaidé le manque de temps.

Avec l'annonce d'une nouvelle candidature féminine dans Deux-Montagnes en remplacement de Jean-François Plante, l'ADQ compte maintenant 26 candidates, contre 99 candidats. Avant le déclenchement des élections, le parti comptait une députée à l'Assemblée nationale, Sylvie Roy, dans Lotbinière.

Malorie Beauchemin

VENTE D'ENTREPÔT
VÊTEMENTS POUR ENFANTS
RABAIS JUSQU'À 75%
SUR MARQUES TRÈS CONNUES
(LEVI'S, HARLEY DAVIDSON, DISNEY, GENEVIÈVE LAPIERRE, DICKIES+)
LE SAMEDI 10 MARS : 9 h - 17 h
LE DIMANCHE 11 MARS : 10 h - 17 h
LE SAMEDI 17 MARS : 9 h - 17 h
8955, BOUL. SAINT-LAURENT
(PRÈS DU MÉTRO CRÉMAZIE)
3468563

PAIEMENT COMPTANT
Nous achetons les bijoux, diamants, montres et tableaux de qualité.
La demande internationale très forte nous permet d'acheter au prix le plus élevé et de payer sur-le-champ. Toutes les transactions sont strictement confidentielles.
Bijoux
Victoriens, Tiffany, Cartier, Van Cleef & Arpels, or, monnaie et platine sous toutes les formes.
Diamants
Toutes les formes et toutes les tailles.
Montres
Rolex, Patek Philippe, Vacheron & Constantin, Cartier, Omega, Le Coultre, etc.
Tableaux
Oeuvres européennes et canadiennes des 19e et 20e siècles, aquarelles, fleurs, paysages, enfants, animaux, scènes arabes, Louis Icart.
3428581A
3466605
VENDÔME ARTGOLD 4937, rue Sherbrooke Ouest (514) 484-3515

Les détails font la différence.
Seuls les véhicules d'occasion Certifiés Étoiles incluent :
• Certification suite à une inspection en 150 points
• Garantie de jusqu'à 6 ans/120 000 km
• Assistance routière 24 h/24
• Pièces de rechange Mercedes-Benz d'origine uniquement
• Historique complet de l'entretien
• Recherche en ligne à certifiesetoiles.ca
VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS ÉTOILES
FINANCEMENT À PARTIR DE 2,9 %*
FINANCEMENT OFFERT PAR Services financiers Mercedes-Benz
3468312
Achetez en toute confiance chez votre concessionnaire Mercedes-Benz.
Véhicules d'occasion Certifiés Étoiles MC
Mercedes-Benz
3455786A
© Mercedes-Benz Canada Inc., 2007. *Taux de financement de 2,9 % disponible pendant jusqu'à 36 mois pour les véhicules Certifiés Étoiles des années-modèles 2003 à 2005.

ÉLECTIONS 2007

Bernard Landry prêt à sauter dans la mêlée

DENIS LESSARD

Avec sa sortie sur la possible partition du territoire québécois, le chef libéral, Jean Charest, favorise la mobilisation des péquistes, estime l'ex-premier ministre Bernard Landry.

« C'est odieux ! lance-t-il. Le premier rôle du premier ministre du Québec est de défendre notre intégrité territoriale. »

Dans un entretien accordé hier à *La Presse*, il se dit prêt à collaborer à la campagne d'André Boisclair si l'organisation péquiste souhaite son intervention sur une tribune nationale. « Je suis disponible à tout ce que me demandera le parti dont je suis membre », a soutenu M. Landry, qui se dit « ragaillardi » par les derniers jours de la campagne électorale.

Déjà il a accepté l'invitation de plusieurs associations de circonscription. D'autre part, a appris *La Presse*, le chef bloquiste Gilles Duceppe devrait à nouveau prêter main-forte à André Boisclair dans les jours suivant le débat télévisé de mardi.

« Des sondages ont montré que certains souverainistes s'étaient détournés du PQ, ils ont maintenant de bonnes raisons de revenir, a précisé M. Landry. Notre chef André Boisclair fait la meilleure campagne. Sa plateforme est bien assimilée et il la livre bien. »

Homophobie « grossière »

En outre, « dans des circonstances adverses, ingrates, il a fait preuve de calme et de courage », a dit M. Landry, qui avoue avoir été surpris que les déclarations homophobes « sortent de façon aussi grossière ».

« Donc, André Boisclair a de l'étoffe et travaille bien, c'est une raison pour les péquistes de revenir », ajoute-t-il. Il passe facilement l'éponge sur une déclaration incisive de M. Boisclair à l'émission *Tout le monde en parle*, la semaine dernière. Son successeur avait laissé tomber que le PQ « n'allait nulle part » en 2003. Pour M. Landry, André Boisclair faisait simplement allusion au fait que le PQ tentait presque l'impossible en demandant un troisième mandat consécutif à la population.

M. Landry n'a pas voulu non plus se mêler hier de la controverse apparue autour du candidat péquiste Robin Philpot.

ÉLECTO-CHOCS

Selon Charest, l'ADQ menace les anglophones

L'ADQ menace la communauté anglophone du Québec en voulant abolir les commissions scolaires. C'est ce qu'a affirmé le chef libéral Jean Charest devant des militants à Dorval, hier soir. « Il s'agit d'une proposition qui irait droit au cœur de la communauté anglophone du Québec. Et si nous avons une seule raison de nous tenir ensemble le 26 mars, c'est de nous battre pour maintenir ce en quoi nous croyons », a dit M. Charest. Des maires de l'ouest de l'île de Montréal ont récemment donné leur appui à l'ADQ, brisant leur traditionnelle allégeance libérale. – Hugo de Grandpré

Valse-hésitation d'un candidat sur son passé judiciaire

Alors que le chef de l'ADQ, Mario Dumont, était de passage en Mauricie hier pour parler de sa vision du système carcéral, son candidat dans Nicolet-Yamaska, Éric Dorion, a nié, sur les ondes de Radio-Canada avoir un casier judiciaire. M. Dorion a pourtant un casier judiciaire depuis 1992. Le candidat s'est d'ailleurs ravisé quelques heures plus tard. Éric Dorion avait écopé d'un sursis de peine de deux ans pour possession illégale d'un véhicule. – Le Nouvelliste





QUÉBEC 2007

LA COUVERTURE LA PLUS COMPLÈTE

CHAQUE JOUR DANS *LA PRESSE*


Les analyses de Denis Lessard


Les chroniques de Vincent Marissal

À bord des autobus des chefs
• Malorie Beauchemin • Tommy Chouinard • Hugo De Granpré

Nos journalistes à Montréal et sur le terrain
• Sébastien Rodrigue • Paul Roy • Katia Gagnon
• Patrick Lagacé • Hugo Meunier • Mario Girard
• Et plusieurs autres

Les photos de notre équipe de photo-journalistes
Des sondages, des statistiques, des graphiques et des cartes

DANS LES PAGES FORUM


Les éditoriaux d'André Pratte


Les analyses d'Alain Dubuc

D'autres analyses de Lysiane Gagnon et les commentaires de Louise Beaudoin, Liza Frulla et Guy Laforest.

LA PRESSE

SUR CYBERPRESSE.CA

LA CAMPAGNE EN DIRECT

Le tour du Québec
Tous les jours, plus de 20 journalistes de sept quotidiens sillonnent les quatre coins du Québec.

Blogues, chroniques, débats
• Michel C. Auger • Patrick Lagacé • Vincent Marissal
• Tristan Péloquin • Lysiane Gagnon • André Pratte


Michel C. Auger


Patrick Lagacé

LA CAMPAGNE EN PHOTOS ET EN CARICATURES ET UNE CARTE INTERACTIVE DU QUÉBEC

Les élections en direct sur www.cyberpresse.ca

cyberpresse.ca

3468776

3468165

Reportage publicitaire

Le Salon des Générations

Un cahier spécial à ne pas manquer le samedi 10 mars dans

LA PRESSE

DE TOUT POUR LES BOOMERS ET LEUR FAMILLE

3462458

POLITIQUE

Dion attaque la politique économique de Harper

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le chef libéral fédéral Stéphane Dion a encore refusé hier de se mêler de la campagne électorale du Québec lors d'un discours prononcé devant le Cercle canadien d'Ottawa sur sa politique économique.



PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Devant le Cercle canadien d'Ottawa, Stéphane Dion a accusé Stephen Harper d'avoir fait perdre une année au Canada en réduisant les plans à long terme du précédent gouvernement libéral.

À 11 jours du budget fédéral du ministre des Finances Jim Flaherty, le chef de l'opposition officielle a plutôt choisi de sortir les crocs et de rétorquer, sur le terrain de l'économie, aux attaques répétées du premier ministre Stephen Harper qui ne cesse de le dépeindre comme un chef trop mou en ce qui a trait à la lutte contre le terrorisme et contre la criminalité.

M. Dion a accusé le premier ministre d'avoir fait perdre une année au Canada en réduisant les plans à long terme du gouvernement libéral aux chapitres de l'environnement, de l'économie, de la santé, de la recherche, de l'éducation supérieure et du commerce international.

« L'actuel premier ministre, a déclaré M. Dion, a perdu une année en sapant les bases de la vigueur future de l'économie et de l'emploi. »

Entraîné par les journalistes en point de presse sur le terrain de la campagne électorale du Québec et sur le débat autour de la possible partition du Québec après une victoire du OUI lors d'un référendum, M. Dion s'est bien gardé de se draper de nouveau dans sa toge de défenseur de l'unité canadienne.

« On va les laisser faire leurs débats, a-t-il affirmé. Moi je suis libéral. Je prends pour le Parti libéral. J'appelle tous les libéraux à travailler pour les libéraux et j'espère pouvoir travailler de très près avec M. Charest si, comme je le souhaite, c'est lui qui est choisi premier ministre du Québec, afin d'accroître la compétitivité du Québec et de l'ensemble du Canada. » M. Dion a néanmoins ajouté que les Canadiens étaient libres d'aller relire ses écrits sur le sujet. L'ancien ministre des Affaires intergouvernementales de Jean Chrétien ne s'est jamais caché pour affirmer que la partition du Québec serait un enjeu si un jour le Québec se séparait du Canada.

Par ailleurs, le chef libéral a indiqué que s'il devenait premier ministre il ne procéderait pas à la baisse de la TPS d'un point supplémentaire, comme l'ont promis les conservateurs, mais qu'il favoriserait plutôt la réduction des impôts. « Si vous diminuez la TPS, vous encouragez la consommation. Par contre, si vous réduisez l'impôt sur le revenu, vous encouragez la population à épargner et à investir, et vous augmentez du coup la productivité. »

Au sujet du commerce international, M. Dion a reproché à M. Harper d'avoir annulé la stratégie du gouvernement libéral qui avait investi 485 millions de dollars pour aider les PME canadiennes « à accéder plus facilement à des marchés prioritaires comme ceux de la Chine et de l'Inde ».

À propos de la recherche et de l'innovation, le chef de l'opposition officielle a dénoncé les coupes conservatrices de 70 % dans les programmes. Il a également dénoncé une diminution de l'aide à l'enseignement secondaire de 3,1 milliards sur cinq ans ainsi que l'annulation des accords sur la formation professionnelle de 3,5 milliards de dollars sur cinq ans. « Le gouvernement Harper, a ajouté M. Dion, ne valorise pas sa ressource la plus importante : son capital humain. »

Dans tous ces domaines, a affirmé Stéphane Dion, le premier ministre actuel « conduit le Canada à contresens ».

M. Dion s'est cependant vanté d'avoir réussi à convaincre M. Harper de lutter contre les changements climatiques et de s'intéresser aux transports urbains. « Peut-être suis-je le chef de l'opposition le plus influent depuis une génération, a-t-il lancé. Je vais donc récidiver. » Il a cependant reproché au premier ministre d'avoir remplacé dans ces domaines les anciennes mesures libérales par « de pâles imitations », ce qui, a-t-il conclu, « ne se compare pas à la planification responsable à long terme qu'assurerait un gouvernement Dion ».

EN BREF

Capter les gaz à effet de serre ?

Le gouvernement fédéral, en association avec l'Alberta, va mettre en place un groupe de travail pour évaluer la technologie de captage des gaz à effet de serre (GES), a annoncé hier le premier ministre Stephen Harper. « Au lieu d'envoyer des tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, nous espérons être en mesure de recueillir les émissions qui proviennent de l'exploitation des sables bitumineux, des centrales électriques alimentées au charbon et d'autres émetteurs industriels, et de les enfouir profondément pour l'éternité », a déclaré M. Harper, qui était à Edmonton pour annoncer un financement de 155,9 millions de dollars pour appuyer des projets de la province destinés à une réduction concrète des émissions GES et d'autres polluants atmosphériques. — D'après AFP

Lobbying : les libéraux accusent Harper d'hypocrisie

Les libéraux fédéraux accusent le premier ministre Stephen Harper de faire preuve d'hypocrisie flagrante en permettant à son propre avocat d'exercer des pressions auprès du gouvernement. Ils ont sauté sur des informations selon lesquelles Emanuel Montenegrino – qui a représenté M. Harper et d'autres conservateurs dans le cadre de poursuites civiles au cours de la dernière année – est enregistré par des groupes afin de faire du lobbying auprès de ministères du gouvernement, incluant le cabinet du premier ministre. Selon eux, cette affaire révèle une toile inextricable de liens entre les conservateurs loyalistes, les proches de M. Harper et les groupes de pression d'Ottawa. Les libéraux estiment également que cela démontre l'hypocrisie de M. Harper, qui a été porté au pouvoir après s'être engagé à faire le ménage au gouvernement, à la suite du scandale des commandites. — D'après PC

Les conservateurs en avance

Un sondage laisse entendre que les conservateurs ont de nouveau la faveur des femmes et des électeurs urbains, deux groupes démographiques cruciaux s'ils veulent espérer former un gouvernement majoritaire. Le sondage mené par la firme Décima attribue à cette tendance l'avance nationale de six points que les conservateurs détiennent face aux libéraux – 35 % contre 29 %. Consolation pour les libéraux : ils devancent largement les conservateurs au Québec, et se retrouvent même à égalité statistique avec le Bloc québécois. Le sondage a été mené auprès de 1000 Canadiens entre le 1er et le 4 mars. Il a une marge d'erreur de 3,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20. — D'après PC

Notre plus grande liquidation à ce jour

Trois jours seulement. Pour la première fois :

Le premier tapis est à 75 % de rabais
(de valeur égale ou moindre)
et le deuxième est gratuit.

The House of Persian Rugs a fermé ses portes et tout son stock de tapis fait à la main sera liquidé par Heriz Persian Rugs à des RABAIS EXCEPTIONNELS. Tapis de tous genres faits à la main importés d'Iran, de l'Inde et du Pakistan, tels que : Qum pure soie, Tabriz laine et soie, Bidjard, Kashan, Mashad, Nain, Jaipur (lavé au thé), Chubi (antique délavé), Mori Bokhara, tapis tufté laine et soie et plusieurs tapis tribaux unique et de différentes dimensions.

* Aucun échange sur achats antérieurs. Ventes finales.

Biggest Liquidation Sale Ever
Three days only. For the first time :

First rug up to 75% off and get the second one free
(Of the same or equivalent value)

The House of Persian Rugs, gone out of business, therefore their entire inventory of hand made rug will be liquidated by Heriz Persian Rugs at HUGE DISCOUNT, there will be all kind of hand made rugs from Iran, India and Pakistan such as : Qum pure silk, Tabriz wool and silk, Bidjar, Kashan, Mashad, Nain, Jaipur (tea washed), Chubi (antique washed), Mori Bokhara, Tufted wool and silk, and many nice and unique tribal pieces in different sizes.

Premier arrivé, premier servis. *(First Come, First Serve)*


3467298

Ven. *(Fri)* 9 mars 11 h à 19 h
Sam. *(Sat)* 10 mars 11 h à 19 h
Dim. *(Sun)* 11 mars 11 h à 19 h

Hotel Ruby Foo's
7655, boul. Décarie Blvd. Montréal, (Québec) 514-731-7701


3467305

Débit - Visa - M.C. - AMEX - Chèque - Argent accepté

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du: 2007-03-08

Joker — Lettre gagnante **K** — 03 06 08 21 47

Astro — Jour - Mois - Année - Signe — 25 JUILLET 92 CAPRICORNE

La Quotidienne — 3 497 — 4 0857

Banco — Banco bonis : du 2 au 10 mars 2007 — 13 18 27 28 29 36 37 38 41 43 — 44 45 50 52 55 58 61 63 68 70

Extra — 6754077* — 500 000 $ — *décomposable dans les deux sens

Résultats des tirages du: 2007-03-07

Lotto 6/49 — 07 09 21 29 31 47 — compl. (C) 12

Gagnants	Lots
6/6 — 0	3 044 095,00 $
5/6+C — 5	43 487,00 $
5/6 — 151	1 189,50 $
4/6 — 8 168	41,60 $
3/6 — 136 219	10,00 $
2/6+C — 96 837	5,00 $
Ventes totales :	11 974 168 $
Prochain gros lot (approx.) :	7 000 000 $

Québec 49 — 04 16 24 36 41 45 — compl. (C) 06

Gagnants	Lots
6/6 — 0	1 000 000,00 $
5/6+C — 0	50 000,00 $
5/6 — 23	500,00 $
4/6 — 885	50,00 $
3/6 — 14 905	5,00 $
Ventes totales :	441 986,00 $

Extra — 1835557* — 500 000 $ — *décomposable dans les deux sens

Super 7 — GROS LOT CE SOIR — **15 000 000 $**

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LOTOQUEBEC.COM

CE QUE JE PEUX SOUFFRIR



Mais grâce à son action trans-épidermique, KIRO-FLEX contribue à soulager ma douleur causée par l'arthrite et les muscles endoloris.

Lors d'épisodes inflammatoires de l'arthrite et l'ostéoarthrose, KIRO-FLEX en agissant, épuise la substance relâchée par les nerfs pendant une douleur chronique, d'où une sensation de soulagement.

Ça vous dit « quekchose », les mots : chondroïtine, glucosamine, bêche de mer, thé des bois, menthol, eucalyptus, camphre, thymol, lavande. Ce sont les neuf principes de KIRO-FLEX un complexe de nutriments naturels nécessaires au soulagement des douleurs articulaires.

Ce sont des chondroprotecteurs, dans une crème analgésique chondro-active.

Optimisez votre biomécanique articulaire avec KIRO-FLEX. La mécanique va mal ? Ça se passe pas ? Ne laissez pas la douleur vous abattre. Votre déséquilibre articulaire n'aura pas le dernier mot!

Le froid produit par le menthol dans KIRO-FLEX exerce aussi une action contre la formation d'hématomes, contre les entorses, les lésions produites par un choc, les bleus, bosses, ecchymoses, meurtrissures légères, contusions etc..

Maître de votre douleur par un tourbillon de particules dans la crème analgésique KIRO-FLEX, qui produit froid et chaleur pour votre plus grand bien-être. Une autre bonne information pour vos articulations. Pour le meilleur et seulement le meilleur.

DIN : émis par Santé Canada 02240873
KIRO-FLEX : marque de commerce déposée

À l'achat d'un pot de KIRO-FLEX de 100 mg obtenez-en un GRATUITEMENT.

En vigueur du samedi 10 mars au mardi 13 mars 2007*

Disponible aux endroits suivants:

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon est
Montréal (Québec) H2R 1W3
(514) 279-3709
www.johanneverdon.com

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest
Magog (Québec) J1X 2A8
(819) 868-3368

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges
Trois-Rivières (Québec) G8Y 5L5
(819) 378-7777

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy
Lévis (Québec) G6V 6C9
(418) 833-5933

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier
Laval (Québec) H7S 1Y9
(450) 688-5455

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour Promenade
Beauport (Québec) G1C 5R9
(418) 667-0070

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3Z8
(819) 770-3645

* Jusqu'à épuisement de l'inventaire

Bio-Actif inc.
880, rue Michèle-Bohec
Blainville (Québec) J7C 5E2
(450) 979-2506
Heures d'ouverture restreintes
www.bio-actif.com

Boutique Luc Mathieu
2304, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8
(819) 823-3322

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval)
Bureau 109, Ste-Foy (Québec) G1V 1V6
(418) 656-1266

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
145A, boul. des Promenades
St-Bruno (Québec) J3V 5K2
(450) 653-6009 (Promenades St-Bruno)

Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu
ligne sans frais: **1-877-511-3368**
www.boutiquesantelucmathieu.com

Ferti 2000: commandes postales

Téléphone: (514) 272-1365
Ligne extérieure: 1-800-272-1365

Lundi 8h à 18h
Mardi au vendredi 8h à 17h
Samedi 7h à 17h
Dimanche 7h à 17h

3465662A

POLITIQUE

Le Canada doit réduire l'impact écologique de l'extraction pétrolière

Un rapport exhorte Ottawa à devenir une « superpuissance de l'énergie propre »

FRANÇOIS CARDINAL

Tour à tour, le Conference Board et la Banque TD ont enjoint gouvernements et décideurs à mettre les bouchées doubles pour contrer les changements climatiques. Dans le dossier environnemental, les élus semblent de plus en plus dépassés par les économistes.

Dans un vaste rapport sur la prospérité du pays appelé Projet Canada, le Conference Board exhorte Ottawa et les entreprises à faire du pays une « superpuissance de l'énergie propre ». Mais cela ne saurait être possible, ajoute-t-on, qu'en réduisant l'impact environnemental de l'extraction pétrolière.

« Les résultats environnementaux du Canada sont loin d'être exceptionnels », note-t-on en faisant référence, entre autres, à la production issue des sables bitumineux. On déplore sa trop grande voracité en eau et en énergie ainsi que l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui lui est imputable.

« Les émissions par unité de pétrole extrait des sables bitumineux sont plus de deux fois celles du pétrole produit par les méthodes conventionnelles, précise-t-on. L'augmentation prévue de la production de pétrole des sables bitumineux nous imposera de limiter ces émissions si nous voulons réduire nos émissions globales de GES à l'avenir. »

Comment les gouvernements et l'industrie peuvent-ils y arriver? En investissant davantage dans la recherche et le développement de solutions technologiques, en encourageant les investissements dans cette même filière et surtout, « en mettant en place des marchés des émissions et des stimulants financiers ».



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE ©

« Les résultats environnementaux du Canada sont loin d'être exceptionnels », note un rapport du Conference Board en faisant référence, entre autres, à la production issue des sables bitumineux.

En d'autres termes, on demande à Ottawa de cesser de traîner les pieds et de créer une bourse du carbone au pays, laquelle permettrait de mettre enfin un prix sur la pollution. Dans la même veine d'ailleurs, Services économiques TD a aussi exhorté le gouvernement fédéral, mercredi, à mettre sur pied un tel système d'échange de crédits.

« La mise en œuvre des régimes de plafonnement et d'échange n'est pas simple, mais une fois mise en place, leurs résultats sont éprouvés », selon l'économiste en chef, Don Drummond. Il invite le Canada à agir rapidement afin de devenir un fournisseur de crédits excédentaires sur la scène internationale.

Si les deux organismes sont sur la même longueur d'onde sur la question des droits d'émissions, ils divergent cependant sur la façon d'inciter l'industrie à agir. Alors que le Conference Board s'en tient aux subventions gouvernementales, TD ose briser un tabou politique au pays en proposant une taxe sur la pollution (aussi appelée taxe sur le carbone).

« Trop souvent, les personnes qui assument les coûts de la subvention (les contribuables) ne sont pas celles qui font l'activité polluante en cause, ce qui contrevient aux principe du pollueur-payeur », note TD.

Rappelons que la semaine dernière, le chef libéral Stéphane Dion a lui aussi osé parler d'une taxe sur le carbone... avant de reculer le jour même. Vendredi dernier, M. Dion a indiqué que l'implantation d'un tel outil financier était une « possibilité ». Quelques heures plus tard, son bureau publiait un communiqué de presse pour affirmer le contraire.

Fait intéressant, les économistes de TD recommandent aux politiques de laisser tomber l'approche volontaire en environnement au profit de la réglementation. Tout comme l'Institut C.D. Howe l'an dernier, l'organisme croit que la carotte maniée depuis des années par Ottawa doit laisser place au bâton.

« La persuasion présente un problème inhérent d'opportunisme, peut-on lire. Le fardeau de la politique retombe généralement sur les citoyens qui ont le plus de sens moral ou dont les coûts de réduction sont moins élevés. Elle permet à ceux qui ne font rien pour changer leur comportement de jouir néanmoins des avantages des mesures que d'autres prennent, sans en assumer les coûts. »

Le Conference Board, pour sa part, s'attarde davantage à des mesures encadrant le développement durable de la filière énergétique, comme des investissements dans des infrastructures plus efficaces et l'élaboration d'un cadre national énergétique.

L'ONU et l'Égypte font des remontrances au Canada

LAURA-JULIE PERREAULT

L'image d'enfant modèle du Canada à l'étranger a été écorchée hier. Pendant que l'ONU publiait un rapport sévère sur l'état de discrimination raciale au Canada, le gouvernement égyptien a mis en garde la planète contre « la montée du racisme et de l'intolérance » dans le pays de l'unifolié.

Le gouvernement égyptien n'a pas apprécié qu'une fillette musulmane ait été expulsée d'un match de soccer à Laval, le 25 février dernier, parce qu'elle portait un voile.

Hier, un haut responsable du ministère égyptien des Affaires étrangères a fait part de son inquiétude à l'ambassadeur adjoint du Canada au Caire. « La question du port du voile doit rester dans le cadre de la liberté individuelle», a dit Ihab Faouzi au représentant canadien.

Cette tuile diplomatique est tombée sur la tête du Canada quelques heures seulement après le dépôt d'un nouveau rapport du comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale. Dans le document de neuf pages, le comité soulève 33 points d'inquiétude quant au traitement des minorités ethniques et raciales au Canada.

L'organe onusien, composé de diplomates et d'experts d'une vingtaine de pays, craint notamment « l'élévation des risques de profilage racial et de discrimination dans le contexte de la lutte au terrorisme ». Le comité demande notamment au Canada de revoir sa loi antiterroriste en y ajoutant une « clause explicite de non-discrimination ».

Le comité tance aussi le gouvernement fédéral pour l'utilisation du terme « minorité visible » dans plusieurs documents officiels. « Le terme n'est peut-être pas fidèle aux objectifs de la convention internationale », concluent les membres du comité sans offrir d'alternatives. Lors des audiences du Canada, des membres du comité ont noté que le mot présupposait que le standard était d'« être blanc » et conséquemment, laissait transparaître un certain racisme.

Joint hier, Peter MacKay, ministre des Affaires étrangères, a décidé de réserver ses commentaires jusqu'à ce qu'il obtienne des informations supplémentaires de la part de l'ambassade canadienne en Égypte.

Ironiquement, les organisations qui se battent contre la discrimination raciale au Canada ont pris la défense du Canada contre l'attaque de l'Égypte. « Le Canada et le Québec ne sont pas racistes. Ce sont des endroits très ouverts aux autres cultures », s'est exclamé hier Karl Nickner, du Conseil canadien sur les relations islamo-américaines (CAIR-Can).

L'organisation que représente M. Nickner envisage cependant de déposer une plainte contre la Fédération de soccer du Québec à la Commission des droits de la personne du Québec si l'organisation ne revient pas sur sa décision d'interdire le voile islamique sur les terrains de soccer. À la Fédération québécoise, on rappelle que c'est à l'Association nationale de soccer de trancher. «Que l'Association nationale tranche noir ou blanc, on va se conformer à cette décision. Mais pour le moment, nous gardons notre position », a dit le responsable des communications de la Fédération québécoise de soccer, Michel Dugas. Ce dernier trouve les commentaires de l'Égypte complètement farfelus. « Il n'y a pas un sport au Québec où plus d'ethnies sont représentées», s'est-il exclamé hier.

VACANCES VOYAGE
Tous les samedis dans LA PRESSE
3450320
CE SAMEDI, ARGENTINE : D'UNE AUBERGE DE JEUNESSE À L'AUTRE

15 MILLIONS$ C'EST DE L'ARGENT !
CE SOIR, GROS LOT
lotoquebec.com
LOTO QUÉBEC
18 ans +
3468062A



3467319A
Abrégez vos souffrances en vous rendant chez Pouliot, le spécialiste des pieds depuis plus de 30 ans. Vous y trouverez des spécialistes hautement qualifiés qui sauront – en travaillant étroitement avec votre médecin – vous apporter un soulagement durable.
Vous en avez marre d'endurer ?
Prenez vite rendez-vous.
POULIOT
LABORATOIRE D'ORTHÈSES DU PIED
Québec • Rimouski • Gatineau
Montréal : 4596, boulevard St-Laurent
514 848.0100
Six cliniques externes dans le Grand Montréal
Pour connaître la plus proche : 1 877 967.0100
Reconnu et accrédité par les organismes gouvernementaux et les assureurs privés. Membre de l'Association nationale des orthésistes du pied Inc.



La plus importante annonce de Bell depuis l'annonce de... Euh... du téléphone.

Profitez dès maintenant d'appels illimités à n'importe qui ayant n'importe quel téléphone de Bell.[1]

Avec les nouveaux forfaits de Bell Mobilité, tous vos appels locaux entre n'importe quel numéro de Bell, qu'il soit mobile, résidentiel ou d'affaires, sont gratuits. Et comme presque tout le monde a au moins une ligne de Bell, c'est un peu comme pouvoir faire des appels illimités à tout le monde. Obtenez les Appels Bell à Bell pour aussi peu que 10 $ par mois. Il n'y a jamais eu de meilleur temps pour être avec Bell.

Faites vite. L'offre prend fin le 31 mars 2007.

3466909A

Visitez un magasin Bell 1 888 4MOBILE bell.ca

Bell

L'offre prend fin le 31 mars 2007. Offert avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture du réseau numérique principal et (ou) du réseau mobile haute vitesse de Bell Mobilité, là où la technologie le permet. Chaque forfait (minutes ou volume) est facturé sur une base mensuelle et les minutes pour toute utilisation (données ou voix) sont locales dans les zones de couverture de Bell Mobilité; sinon, des frais d'interurbain et d'itinérance (y compris des taxes étrangères) peuvent s'appliquer. D'autres frais, tels que, sur une base mensuelle, 9-1-1 (75 ¢), accès au réseau qui ne sont pas des frais du gouvernement (8,95 $/mois) et frais uniques d'activation (35 $) s'appliquent. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. (1) S'applique au temps d'antenne durant les appels entre les téléphones mobiles, résidentiels et (ou) d'affaires de Bell. Offert pour les appels en Ontario et au Québec pour les téléphones résidentiels et d'affaires et pour les appels en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec pour les téléphones mobiles. Réservé avec un contrat d'une durée min. de 1 an avec un forfait Appels Bell à Bell ou en ajoutant un extra Appels Bell à Bell à certains forfaits de 20 $ à 35 $/mois. Des frais uniques d'activation de 35 $ s'appliquent pour les clients actuels de Bell Mobilité.

3466910

ACTUALITÉS

Les policiers du SPVM sur les bancs d'école

SPVM

suite de la page A1

Une subvention a été demandée à Patrimoine Canada pour financer le projet.

« Par exemple, dans le cas d'une femme voilée, on va expliquer à nos policiers si on peut ou non la fouiller, explique M. Desroches. Nous avons déjà un comité directeur et une politique sur le profilage racial depuis 2004. Nous en sommes rendus à passer en mode opérationnel. »

Le responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville de Montréal, Claude Dauphin, qui préside à huis clos une commission municipale du SPVM sur les accommodements raisonnables, explique de son côté que la nécessité d'élaborer des normes est apparue l'automne dernier, à la suite d'un article controversé paru dans *L'heure juste*, le journal interne des policiers.

Le billet mensuel en question, écrit par un agent d'un poste de quartier de Parc-Extension, invitait les policières à céder leur place à leurs collègues mâles lors d'une intervention auprès des hassidim, afin de « faciliter la discussion ». Devant le tollé, la parution de ces capsules multiculturelles a été interrompue jusqu'à nouvel ordre, souligne la rédactrice en chef du mensuel, Marie Bourque, qui n'est pas en mesure de dire quand la parution reprendra.

« Ce sont nos policières et nos policiers qui devront vivre avec les conséquences. Et qu'on ne vienne surtout pas dire à nos policiers qu'on n'a pas le droit de fouiller une femme voilée. »

« La ligne pour agir n'est pas facile à tracer, mais il est temps de se pencher sur une espèce de guide et des lignes directrices », dit Claude Dauphin.

Yves Francoeur, de la Fraternité des policiers, est déçu de constater que la commission, qui a reçu son mandat du comité exécutif de la Ville, élabore des plans sans consulter le syndicat. Quand on tient une commission à huis clos, c'est généralement parce qu'on a quelque chose à cacher, fait-il remarquer.

« On demande à la commission d'être très prudente. Ce sont nos policières et nos policiers qui devront vivre avec les conséquences. Et qu'on ne vienne surtout pas dire à nos policiers qu'on n'a pas le droit de fouiller une femme voilée », ajoute M. Francoeur.

À l'échelle provinciale, un séminaire sur le profilage racial, qui réunira des représentants de tous les corps municipaux et la Sûreté du Québec, est prévu les 29 et 30 mars prochains.

Les participants recevront un document interne de travail pour discuter de la gestion et de la détection du racisme et du profilage racial. Les accommodements raisonnables ne sont pas à l'ordre du jour, mais la question pourrait être soulevée, reconnaît Johanne Pelletier, conseillère en communication au ministère de la Sécurité publique, maître d'œuvre de ce séminaire intitulé *Intervention policière dans une société en changement ; comprendre et prévenir le profilage racial*.

DOSSIERS À L'ÉTUDE

Le Commissaire à la déontologie policière, qui est chargé de traiter les plaintes en matière de profilage racial, étudie présentement sept dossiers pour comportements ou propos injurieux fondés sur la race, en vertu du code de déontologie des policiers du Québec.

Tous les incidents reprochés se sont déroulés dans la région de Montréal, où l'on retrouve le bassin de population et de nationalités différentes le plus important.

Entre le 1er janvier 2005 et le 1er juin 2006, 86 plaintes à teneur raciale ont été déposées pour l'ensemble de la province.

Quarante pour cent des plaintes ont été réglées par un processus de conciliation. Six cas se sont retrouvés devant les tribunaux.

À ce jour, aucune plainte n'a été déposée pour un manquement policier à l'égard des « accommodements raisonnables ».



MANON, TU M'INSPIRES...

NOTRE PORTE-PAROLE MANON LEBLANC PRÉSENTE UNE TRANSFORMATION EXTRÊME DE CUISINE POUR MOINS DE 4 000 $.

VENEZ ASSISTER À SA CONFÉRENCE !

DANS LE CADRE DE LA CONFÉRENCE **TRUCS ET ASTUCES POUR UNE TRANSFORMATION « ÉCLAIR »**, MANON VOUS DÉVOILE SES PRÉCIEUX CONSEILS.

SAMEDI 17 ET 24 MARS À 14 H
DIMANCHE 18 ET 25 MARS À 14 H

en collaboration avec MAISON ETHIER



photo : Monic Richard

LA MAISON DE BOIS URBAINE

Une étonnante maison de bois rond qui allie chaleur et fonctionnalité entièrement meublée des dernières tendances à caractère contemporain en aménagement intérieur. L'extérieur est agrémenté d'un bassin d'eau habillé de végétaux naturels insufflant un vent de fraîcheur et un sentiment de détente.

Réalisée par Woodmaster Canada. Une conception de Yvon Design en collaboration avec Meubles Re-No et Aménagement Dominique Filion.

L'INTEMPORELLE

Une maison multi générationelle d'inspiration européenne, toute de brique et de bois torréfié, procédé unique et nouveau au Québec, et dotée d'une toiture en tôle recyclée. En vedette, un magnifique bassin intérieur fait de céramiques d'Italie et le mur d'eau de plusieurs mètres de haut sur 4 côtés.

Réalisée par Maisons Marcoux et le Groupe Servicom. Une conception de Gau Designs et Concepts en collaboration avec JC Perreault et Aménagement Denis.

THÉÂTRE RE/MAX — OUVERT À TOUS !

Plus de 60 conférences thématiques présentées pendant 10 jours. Visitez le **www.beauxprojets.com** pour connaître l'horaire complet des conférences.

PARCOURS DES NOUVEAUTÉS

Présenté par DECORMAG

Les **dernières tendances et les plus récentes innovations** en rénovation, décoration, construction et aménagement paysager.

DE PLUS...

L'École Nationale du Meuble et de l'Ebénisterie de Montréal expose plusieurs des magnifiques créations au design unique de ses finissants.

LA TERRASSE « CUISINE EN PLEIN-AIR »

Présentée par JCPerreault Gracieuseté de IGA

Découvrez les plus récents modèles de BBQ, frigos et comptoirs haut de gamme et savourez les délicieuses bouchées préparées par nos chefs invités.

SALON NATIONAL DE L'HABITATION
Présenté par RE/MAX

AMÉLIORER SON DOMICILE, C'EST PAYANT !

Le Salon national de l'habitation est un événement dmg média mondial, une production Expo Media

3461726A

La GRC saisit des DVD contrefaits

Lors d'une perquisition, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a saisi quelque 700 DVD contrefaits chez une Montréalaise de 45 ans, vendredi dernier. La femme de Dollard-des-Ormeaux distribuait ses copies de films illégales sur Internet. La Section des enquêtes fédérales doit établir l'étendue du réseau de distribution. La femme doit répondre à des accusations en vertu de la Loi sur le droit d'auteur, qui prévoit des amendes pouvant atteindre 1 million de dollars et des peines d'emprisonnement maximales de cinq ans. Cette opération survient alors que deux sénateurs américains ont écrit au premier ministre Stephen Harper pour lui demander de prendre des mesures plus sévères afin de combattre le piratage dans les salles de cinéma. Montréal est reconnu comme une plaque tournante du piratage.

La Presse

Une blague coûteuse

Le Français appréhendé mercredi pour avoir dit à l'aéroport Jean-Lesage qu'il transportait des bombes a pu rentrer chez lui hier, moins riche de 3000 $. Pierre-Noël Marty, âgé de 38 ans, d'origine française, mais résidant en Suède, a pu prendre son vol de retour en fin d'après-midi, après avoir plaidé coupable à une accusation de méfait public, au palais de justice de Québec. Il a bénéficié d'une absolution conditionnelle de la part du juge Rosaire Larouche, moyennant un don de 3000 $ à la Fondation canadienne Rêves d'Enfants. Le magistrat en a profité pour sermonner l'accusé, qui avait pris l'avion à l'aéroport d'Heathrow, à Londres, pour venir à Québec en voyage d'affaires. « Si vous aviez dit ça à Heathrow, que serait-il arrivé ? » lui a demandé le juge. L'histoire se répète, en particulier chez les touristes français. C'était le septième en un an à mériter ainsi une visite au poste de police et au palais de justice de Québec. « Euh ! (...) J'ai pas pensé », a balbutié Marty, moins frondeur que la veille, debout dans le box des accusés. - PC

PRÉCISIONS

– L'exposition de photographies de femmes afghanes *Des voix qui portent* sera présentée du 21 mars au 3 avril dans l'atrium de la faculté de droit de l'Université McGill, et non pas à l'Université Concordia, comme nous l'avons mentionné en page A20 de notre numéro d'hier. Elle est également présentée du 8 au 20 mars à l'Université de Montréal.

– Le débat sur les enjeux environnementaux qui s'est déroulé mercredi soir à Montréal était animé par l'animateur de Radio-Canada Michel Lacombe, et non par Michel Coulombe, comme nous l'avons rapporté en page A12 de notre numéro d'hier.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

CAMPS DE VACANCES ET DE JOUR ÉTÉ 2007

UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER LE SAMEDI 10 MARS 2007

LA PRESSE

3462417

POUR FAIRE LIBÉRER SON FILS

Guy Lafleur témoigne

CHRISTIANE DESJARDINS

Guy Lafleur s'est tenu droit comme une barre et a affronté les questions de la Couronne avec aplomb, hier, au cours du témoignage qu'il a livré dans le cadre de l'enquête pour mise en liberté de son fils Mark. Mais si la légende du hockey a toujours la prestance du grand athlète, son chagrin était palpable et le tremblement sous son œil gauche trahissait sa nervosité.

Car hier, ce n'était pas l'étoile du hockey qui s'adressait au juge Robert Sansfaçon, mais un père comme on en voit à l'occasion dans les cours de justice. Un homme désemparé, mais qui dit « présent » quand il s'agit d'aider son fils à sortir du pétrin. Et le pétrin, Mark Lafleur est dedans profondément, d'autant plus que le ministère public a déposé de nouvelles accusations contre lui, hier, ce qui porte leur total à 22.

Arrêté le 31 janvier dernier et détenu depuis, le fils cadet de Guy Lafleur doit entre autres faire face à des accusations de voies de fait répétées, menaces de mort et agressions sexuelles sur une jeune fille mineure, de méfait, de conduite dangereuse ayant causé des lésions corporelles (et ce en deux occasions différentes), de possession et production de marijuana. Mais ce n'est pas tout, car le jeune homme de 22 ans a d'autres dossiers en cours à Montréal et en région, notamment pour des incidents reliés à de la rage au volant. Le jeune Lafleur revenait hier du centre hospitalier de Sherbrooke, où il a subi une évaluation de 30 jours dans l'aile psychiatrique.

Dès l'ouverture de la séance, hier matin, la procureure de la Couronne Sophie Lavergne a fait témoigner Josée Gagnon, sergent-détective du SPVM, qui a enquêté sur la série de voies de fait et d'agressions sexuelles sur une mineure, que l'on reproche au jeune homme. Une ordonnance de non-publication demandée par l'avocat de l'accusé, Me Jean-Pierre Rancourt, nous empêche toutefois de dévoiler la teneur de tous les témoignages qui ont été livrés devant le tribunal, hier. Disons seulement que la policière a relaté le déroulement de son enquête, et qu'elle a été l'unique témoin à charge.

C'était ensuite au tour de Me Rancourt de démontrer au juge Sansfaçon que la mise en liberté du jeune Lafleur était la chose à faire, afin qu'il puisse suivre une cure de désintoxication. Pour y arriver, il a fait témoigner Sylvain Fournier, le directeur de Narconon, un organisme de désintoxication de Trois-Rivières. Puis, ce fut au tour de Guy Lafleur de prendre la barre. Il a relaté avec émotion le parcours de son fils, qui éprouve des difficultés d'adaptation depuis l'enfance et qui a versé dans l'alcool et la drogue.

La suite de l'audition a été reportée au 15 mars. En attendant, Mark Lafleur reste détenu. En quittant le box des accusés, il a fait signe à son père de l'appeler au téléphone.

Montréal veut réduire ses GES

ÉRIC CLÉMENT

La Ville de Montréal a dévoilé hier un plan pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dues aux activités municipales de 20 % pour la période 2002-2012, mais ce plan aura peu d'impact : les activités municipales ne représentent que 1,5 % des émissions totales de GES dans l'île de Montréal. La métropole veut toutefois montrer l'exemple, même si elle n'est pas toujours bien placée pour le faire...

Dans l'île, les GES sont dus à 49 % au transport, à 28 % aux industries, à 20 % aux résidences et à 1,5 % aux activités de la Ville. Mais pour Alan DeSousa, responsable du développement durable à Montréal, il n'y a pas de petits pas : le plan doit montrer l'exemple.

Chez les municipalités de l'île, en 2004, 20 % des émissions étaient dues à la combustion des boues à la station d'épuration, 9,7 % aux activités de la police et des pompiers, 7,8 % aux émissions des déchets de l'ancienne carrière Miron et 4 % aux usines de filtration. Le reste correspond aux activités des arrondissements et des villes défusionnées.

M. DeSousa dit que même si la part de Montréal est infime, l'ancienne carrière Miron prouve que toute action est positive. « Au Complexe environnemental de Saint-Michel, en 1990, les émissions de GES représentaient 90 % de toutes celles de la Ville. Grâce au captage des biogaz, on a réduit les émissions de 98 %. »

Toutefois, ce succès n'a permis de réduire les émissions montréalaises que de 10 % et l'effort coûte cher : le conseil d'agglomération vient d'octroyer un contrat de 2,4 millions pour la réfection du réseau de biogaz et le forage d'un puits de récupération qui n'a une durée de vie que de cinq ou six ans...

Quelques innovations diverses (réduction des pertes d'énergie dans les bâtiments, remplacement de réfrigérants dans les arénas, développement de l'énergie solaire et de la géothermie) font partie du plan. Un Fonds Énergie de 10,7 millions est aussi créé pour favoriser des projets « écologiques ».

La Ville veut aussi gérer son parc automobile de façon plus écologique. Mais peu d'efforts ont été réalisés pour remplacer les polluantes voitures de police. Seul Saint-Laurent a fait un effort financier pour acheter 10 véhicules hybrides. Montréal n'a jamais proposé de plan d'ensemble pour inciter ses employés à utiliser le transport en commun plutôt que de subventionner le stationnement pour leurs véhicules.

L'une des propositions à l'étude par Vision Montréal obligerait d'ailleurs les employés bénéficiant du remboursement des dépenses de véhicules de faire la preuve de l'achat ou de la location d'un véhicule à propulsion électrique, dit Sébastien McQuade, conseiller aux communications de Vision Montréal.

La Ville dit compter sur l'aide de ses employés, des arrondissements et des citoyens pour assurer le succès de son plan. « Baisser la température ou couper l'électricité dans les pièces inoccupées, utiliser le transport en commun font partie des initiatives que tout le monde peut prendre », dit Chantal Gagnon, directrice à la Direction de l'environnement de Montréal.

Mais pourquoi ne pas adopter un règlement pour diminuer l'éclairage de nuit des gratte-ciel ? « On préfère procéder en parlant aux entreprises pour que des initiatives soient prises sans qu'on ait besoin de passer un règlement », dit-elle.

La Montérégie

L'érable, de la palette à la fourchette



De la palette...
23 cabanes à sucre à découvrir

...à la fourchette!
11 chefs talentueux vous cuisinent l'érable

Ce printemps, la Montérégie vous propose deux expériences incontournables pour le temps des sucres : la traditionnelle visite à la cabane chez l'un de nos 23 sucriers et la cuisine de nos chefs chez l'un de nos 11 meilleurs restaurateurs.

SUROÎT
Hôtel Plaza Valleyfield
Tél. : 450 373-1990/1 877 882-8818
www.plazavalleyfield.com

RIVE-SUD
Holiday Inn Longueuil
Tél. : 450 646-8100/1 800 263-0159
www.holidayinnlongueuil.com

Sandman Hôtel Montréal-Longueuil
Tél. : 450 670-3030/1 800 493-7303
www.sandmanhotels.com

La Brunnoire Restaurant
Tél. : 450 583-3000

RIVIÈRE RICHELIEU
Restaurant Chez Émile
Tél. : 450 245-7893
www.chezemile.net

Restaurant Le Saint-Mathieu
Tél. : 450 467-7744/1 877 467-7744
www.saintmathieu.com

Restaurant Le Jozéphil
Tél. : 450 446-9751
www.jozephil.qc.ca

Manoir Rouville-Campbell
Tél. : 450 446-6060/1 866 250-6060
www.manoirrouvillecampbell.com

Restaurant Fourquet Fourchette
Tél. : 450 447-6370/1 888 447-6370
www.fourquet-fourchette.com

Hôtel-Restaurant Noeser
Tél. : 450 346-0811
www.noeser.com

MONTÉRÉGIE-EST
Hôtel des Seigneurs
Saint-Hyacinthe
Tél. : 450 774-3810/1 866 734-4638
www.hoteldesseigneurs.com

Montérégie Tourisme et congrès

En collaboration avec : Les sucriers du SUROÎT, Mont Rigaud et Collines de Covey — Québec

Commandez notre brochure de promotion au :
1 800 469-0069 ■ www.tourisme-monteregie.qc.ca

3457950A 3457957

ENTREPÔT • LIQUIDATION ENTREPÔT • LIQUIDATION

MÉGA LIQUIDATION
De 40 % à 80 % de rabais

Aucune vente de FERMETURE ne peut battre nos prix de liquidation!

- Vêtements
- Skis paraboliques
- Planches à neige
- Bottes
- Fixations
- Bâtons
- Raquettes à neige
- Lunettes
- Casques
- Accessoires (gants, tuques, etc.)

Plus de 1 million à liquider

Mandaté par d'importants fournisseurs à liquider des inventaires!
En plus, nous achetons faillite et liquidation.

UN SEUL ENDROIT
L'ENTREPÔT CLUB SPORT DE LAVAL
CONCEPT 5 JOURS du mercredi au dimanche
LIQUIDATION DE GOLF à partir du 4 avril 2007

CHOMEDEY LAVAL 1916, CURÉ-LABELLE 450-973-4350
2 lumières au nord de St-Martin, au sud de la 440

3468569

Ce soir 19 h 30
Il va y avoir du sport

Les priorités des différents partis en éducation.
Avec Camil Bouchard, Jean-Marc Fournier, Manon Massé et Luc de la Sablonnière.

L'américanisation a-t-elle-tué le hockey ?
Avec Jean Dion, Robert Frosi, Jean-Claude Germain et Réjean Tremblay.

Invité : Martin Larocque



télequebec.tv

3463139A

SANTÉ

PERFORMANCES DES HÔPITAUX DE MONTRÉAL

HÔPITAUX	Note totale	Urgences	Chirurgie	Accès aux laboratoires
Hôpital de Lachine	**93**	83	98	Oui
CHU Sainte-Justine	**86**	98	66	Oui
Centre hospitalier de St.Mary	**82**	74	80	Oui
Hôpital Jean-Talon	**79**	55	92	Oui
Hôpital de Montréal pour enfants	**78**	99	47	Oui
Centre hospitalier de Verdun	**72**	36	93	Oui
Hôpital général juif	**71**	69	59	Oui
Hôpital Fleury	**69**	46	76	Oui
Hôpital de LaSalle	**69**	35	87	Oui
Hôpital général du Lakeshore	**69**	28	95	Oui
Hôpital général de Montréal (CUSM)	**67**	73	45	Oui
Hôpital Saint-Luc (CHUM)	**59**	32	67	Oui
Hôpital Royal Victoria (CUSM)	**58**	46	48	Oui
Hôpital du Sacré-Cœur	**57**	27	65	Oui
Hôpital Santa Cabrini	**55**	9	78	Oui
Hôpital Notre-Dame (CHUM)	**54**	16	68	Oui
Hôpital Hôtel-Dieu (CHUM)	**54**	17	68	Oui
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	**51**	20	58	Oui
Institut de cardiologie	**ND**	34	ND	Oui

Source : Bilan de santé 2007 des hôpitaux du Québec, magazine *L'actualité*

L'ACTUALITÉ CLASSE LES HÔPITAUX

La situation pire à Montréal qu'en région

PASCALE BRETON

Tous les malades ne bénéficient pas du même accès à leur hôpital. Il vaut mieux être malade dans la Capitale-Nationale et en Estrie qu'à Montréal ou Gatineau.

Voilà ce que révèle le Bilan de santé des hôpitaux du Québec, dévoilé hier par le magazine *L'actualité*.

« Ce n'est pas un bilan de la qualité des soins, mais de l'accessibilité », précise la rédactrice en chef de *L'actualité*, Carole Beaulieu.

Trois critères ont été pris en compte : l'achalandage dans les urgences, l'accès à une chirurgie non urgente dans un délai maximal de six mois ainsi que l'accès à un centre de prélèvement sans rendez-vous.

L'exercice est incomplet parce que plusieurs données importantes ne sont pas accessibles, ajoute Mme Beaulieu. C'est le cas du temps d'attente pour voir un spécialiste ou passer une radiographie. Il n'en demeure pas moins essentiel.

« En comparant, nous sommes capables de dire "avec les mêmes ressources, avec des situations parfois similaires, voici des gens qui ont fait plus, qui font quelque chose de mieux". On ne peut pas savoir où sont les problèmes si on ne les identifie pas. »

Le Dr Yves Bolduc, directeur des services professionnels à Alma, a apporté son expertise à titre de consultant pour la réalisation de ce bilan des hôpitaux. C'était avant de se lancer en politique comme candidat libéral dans Lac-Saint-Jean.

L'an dernier, *La Presse* avait été le premier média québécois à présenter un palmarès des hôpitaux, en se basant uniquement sur la performance des salles d'urgences.

Les conclusions de l'exercice fait par *L'actualité* sont sensiblement les mêmes: la situation est pire à Montréal que dans les régions.

Sept des hôpitaux montréalais n'obtiennent pas la note de passage. Il s'agit des trois hôpitaux du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), de l'hôpital Royal Victoria (CUSM), de l'hôpital du Sacré-Cœur, de l'hôpital Santa Cabrini et de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Sept des hôpitaux montréalais n'obtiennent pas la note de passage.

Autre constat : il vaut mieux ne pas être malade en Outaouais. Trois des cinq hôpitaux de la région n'obtiennent même pas la note de passage de 60 %. L'hôpital de Gatineau obtient une note d'à peine 32 %.

En Montérégie aussi la situation est difficile. Aucun hôpital n'obtient 75 %. La plupart obtiennent une note passable.

À l'inverse, l'hôpital de Baie-Saint-Paul est premier de classe avec 98 %. L'hôpital Saint-Joseph, à Thetford Mines se classe troisième, mais obtient une note parfaite pour l'accessibilité aux chirurgies. La Capitale-Nationale fait également bonne figure.

« C'est assez intéressant comme première expérience. Il faudra bien sûr que cet exercice évolue », a salué le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard.

Les données utilisées datent de 2005-2006. Depuis, des investissements et des améliorations ont été faits, surtout dans les hôpitaux qui se classent en queue de peloton, a-t-il rappelé.

Le bilan n'est pas complet, a pour sa part fait valoir la directrice générale de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESS), Lise Denis.

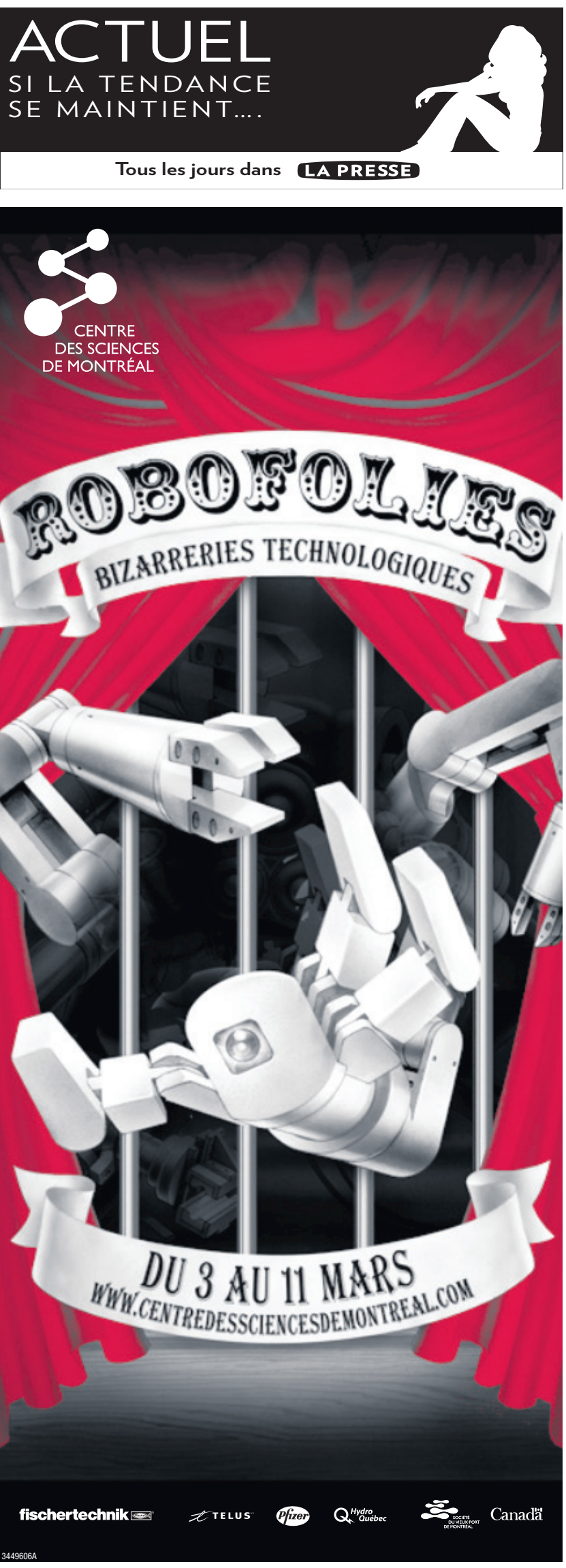
« Nous savons, par exemple, que toute la question de l'accès aux services, notamment aux urgences, est beaucoup lié à ce qui se passe avant et après les urgences. Est-ce qu'on a accès à des services de maintien à domicile? À un médecin de famille? » demande-t-elle.

Même son de cloche du côté des hôpitaux. « À première vue, il nous semble y avoir un vice méthodologique important. Les résultats ne semblent pas être pondérés en fonction des volumes d'achalandage aux urgences et de la complexité des cas », note le porte-parole de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, Pascal Mailhot, en indiquant que les plus gros hôpitaux sont pénalisés.

EN BREF

Un avocat piqué à un testicule

Un avocat piqué à un testicule durant son sommeil intente une poursuite de 45 000 $ contre un hôtel de Québec. Me Giuseppe Sciortino, séjournait au Palace Royal, en novembre, lorsqu'au milieu de la nuit, il s'est réveillé pour s'apercevoir que ses draps étaient pleins de sang. Après s'être levé, il a constaté que le sang coulait de son testicule gauche, a-t-il précisé dans sa requête déposée en Cour du Québec. Une épingle accrochée dans le drap de son lit en aurait été la cause.– Le Soleil







MONDE

Les nouvelles internationales
en continu sur **cyberpresse.ca/monde**

LE TOUR DU GLOBE

AFGHANISTAN
La gouverneure à Kaboul



PHOTO OMAR SOBHANI, REUTERS

La gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, a rencontré des femmes afghanes à Kaboul.

La gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, a rencontré hier le président de l'Afghanistan, Hamid Karzai, lors d'une visite-surprise à Kaboul. La gouverneure générale souhaite depuis longtemps aller à la rencontre des Canadiens en Afghanistan. Elle doit s'adresser aux soldats, équipes de la Gendarmerie royale du Canada, travailleurs humanitaires et diplomates. L'an dernier, Michaëlle Jean, qui est aussi commandante en chef des Forces armées canadiennes, s'était vu refuser à deux reprises la permission de visiter l'Afghanistan pour des raisons de sécurité.
Presse Canadienne

ÉQUATEUR
Crise à Quito

L'Équateur traverse une crise institutionnelle après le limogeage de la moitié des parlementaires du pays, tous affiliés à la droite et destitués par la haute autorité électorale pour avoir voulu empêcher la tenue d'un référendum permettant une réforme de la Constitution. Hier, un demi-millier de policiers en tenue militaire ont encerclé le Congrès pour interdire l'entrée du bâtiment aux 57 parlementaires limogés, tous des opposants au président de gauche Rafael Correa. « Il n'y a plus d'État de droit », s'est inquiété le politologue Simon Pachano, de la Faculté latino-américaine de sciences sociales (Flacso), à propos d'un congrès privé de la moitié de ses membres. Faute de quorum, la séance parlementaire d'hier a été suspendue.
AFP

ÉTATS-UNIS
Incendie tragique



PHOTO JASON DECROW, AP

Deux femmes, proches des victimes de l'incendie qui a décimé deux familles africaines dans le Bronx, tentent de se réconforter.

Huit enfants et un adulte sont morts et une quinzaine de personnes ont été blessées dans un incendie qui a ravagé dans la nuit de mercredi à hier un petit immeuble abritant deux familles africaines dans le Bronx à New York, ont indiqué les autorités de la ville. Si l'on exclut le drame du 11-Septembre, il s'agit de l'incendie le plus meurtrier qu'ait connu New York depuis 1990. Selon lui, 22 personnes – deux familles originaires d'Afrique de l'Ouest, notamment du Mali – vivaient dans cette maison de brique de plusieurs étages. L'incendie a pris naissance au rez-de-chaussée peu avant minuit, avant de se propager à l'étage par l'escalier de bois, faisant prisonnières les personnes à l'étage, a expliqué le maire.
AFP

CHINE
Nouvelle loi sur la propriété

La Chine a annoncé hier de nouvelles lois qui protégeront dorénavant mieux le droit de posséder des biens immobiliers. C'est le premier changement législatif en faveur de la propriété privée amorcé par ce pays communiste. Selon les analystes, la Chine déroge ainsi à son vieux principe d'égalitarisme et fait un pas de plus vers une économie de marché. La loi pourrait aussi protéger les paysans contre les saisies de terre, fréquentes dans ce pays.
D'après BBC

LE CHIFFRE DU JOUR

20 %

C'est l'objectif de réduction des émissions de CO_2 d'ici 2020 que se fixent les membres de l'Union européenne, réunis à Bruxelles. Les dirigeants des 27 pays sont divisés sur les moyens d'y parvenir, et notamment sur le recours au nucléaire. Selon leur texte qui devrait être approuvé aujourd'hui, ils prendront « de manière indépendante, l'engagement ferme de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20 % d'ici 2020 par rapport à 1990. »

AFP



PHOTO DAMIAN DOVARGANES, AP

Marina Kovalevsky a été transportée en ambulance à son arrivée à Los Angeles avant-hier. Sa fille Yana et elle sont tombées malades à Moscou, présumément victimes d'un empoisonnement au thallium.

Agression contre un critique américain de Poutine

Le mystère s'épaissit



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — L'histoire semble sortir tout droit d'un roman d'espionnage dont l'action se passe en pleine guerre froide.

Elle met en scène Paul Joyal, Américain de 53 ans qui n'a pas d'ancêtres connus au Québec. Spécialiste des renseignements russes, il a été agressé le 1er mars devant son domicile, à Adelphi, en banlieue de Washington. Il revenait de la capitale après un rendez-vous avec son ami Oleg Kalugin, ancien général du KGB. Comme il se doit, la rencontre s'est déroulée au musée international de l'Espionnage, institution que dirige Kalugin.

Selon des sources policières, Paul Joyal a été accosté par « deux hommes noirs » en sortant de sa voiture. L'un des hommes a dit : « Just shoot him. » L'autre s'est exécuté, tirant une balle dans le bas-ventre de Joyal. Et ils se sont enfuis.

Une semaine plus tard, Joyal demeure dans un état critique à l'hôpital. La police du comté de Prince George, qui est chargée de l'enquête, ne l'a pas encore interrogé.

Banal fait divers ? Que non. Quatre jours avant l'agression, Paul Joyal est apparu à l'émission *Dateline*, sur la chaîne NBC, qui l'interrogeait sur la mort de l'ancien colonel du KGB Alexandre Litvinenko, empoisonné en novembre à Londres par du polonium 210. Il se trouve que Joyal connaissait personnellement Litvinenko. Cet assassinat « est une vengeance politique », a-t-il déclaré sur NBC.

« C'est aussi un message communiqué à tous ceux qui veulent dire du mal du Kremlin : "qui que vous soyez, où que vous soyez, nous vous trouverons et nous vous réduirons au silence, de la pire façon qui soit" », a ajouté Joyal.

Du danger d'être critique

Au lendemain de l'agression, la police locale a évoqué l'hypothèse d'un crime crapuleux dont le mobile était le vol. La famille de Joyal a contesté cette explication, affirmant avoir retrouvé le porte-monnaie et l'attaché-case de la victime dans sa voiture.

Une semaine après l'agression, la police se fait plus circonspecte.

« Nous gardons nos esprits et nos yeux ouverts à toutes les possibilités », a dit à *La Presse* le caporal Lewis Arvel, porte-parole de la police du comté de Prince George.

Le FBI s'intéresse aussi à l'affaire. Dans les années 80, Joyal a été directeur de la sécurité au sein de la Commission sur le renseignement du Sénat. Au début des années 90, il a créé une société de conseil spécialisée dans le renseignement pour les entreprises voulant investir dans les anciennes républiques soviétiques. Les médias américains font souvent appel à ses services comme expert.

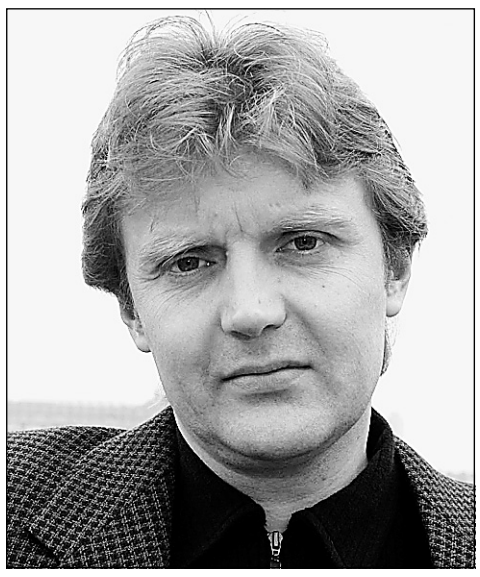


PHOTO D'ARCHIVES AP

L'ex-colonel du KGB Alexandre Litvinenko.

À Washington, au moins un analyste n'a pas hésité à établir un lien entre l'agression de Paul Joyal et le Kremlin.

« Il est de plus en plus dangereux d'être un critique de Vladimir Poutine, le dictateur élu de la Russie », a écrit Frank Gaffney, ancien membre de l'administration Reagan, dans le *Washington Times*. Et Gaffney de donner l'exemple de Paul Joyal.

Il aurait pu parler également des journalistes russes Anna Politkovskaïa et Ivan Safronov. La première, spécialiste de la Tchétchénie, a été assassinée le 7 octobre 2006 à Moscou. Le deuxième est mort cette semaine en tombant du quatrième étage de son immeuble à Moscou. Il enquêtait sur des ventes d'armes russes à la Syrie et à l'Iran.

Un relent de guerre froide

Dans le cas de Paul Joyal, cependant, la plupart des experts refusent de sauter aux conclusions.

« Est-ce que le Kremlin est derrière l'agression ? Probablement pas. Suis-je inquiète ? Oui. »

La femme qui s'exprime ainsi ne veut pas que son nom apparaisse dans cet article. Elle est spécialiste de la Russie dans un important groupe de recherche de Washington. Elle se rendait d'ailleurs au studio de la BBC lorsqu'une connaissance lui a annoncé l'agression de Paul Joyal. Elle devait donner son opinion sur le nouveau président de la Tchétchénie, Ramzan Kayrov, un protégé de Poutine. Depuis, elle voit des espions partout.

« Je suis spécialiste de la Russie, a-t-elle confié au téléphone. Tout cela me fait *freaker*. Croyez-moi, hier soir, j'ai regardé par la fenêtre et j'ai vu une camionnette blanche dans la rue. Je me suis dit : "qu'est-ce que c'est ?" »

Ces jours-ci, qui dit Russie, dit mystère. Mystère autour de l'agression de Paul Joyal, mystère autour de la mort d'Ivan Safronov, mystère aussi autour de l'empoisonnement au thallium de deux Américaines à Moscou. Installées à Los Angeles depuis les années 80, Marina et Yana Kovalevsky visitaient leur Russie natale lorsqu'elles se sont senties mal, le 23 février, à la fin d'une journée de rencontres à leur hôtel et en ville. Elles sont hospitalisées depuis. Les autorités russes ont déclenché une enquête sur cette affaire qui pourrait avoir des répercussions internationales.

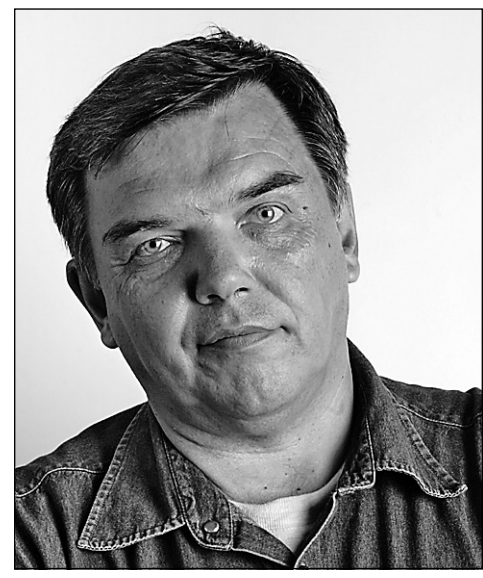


PHOTO D'ARCHIVES AP

Le journaliste russe Ivan Safranov.

Tous ces événements nébuleux se produisent d'ailleurs à une époque où les relations se durcissent entre Moscou et Washington. Certains parlent même d'une nouvelle guerre froide entre les deux capitales.

SIX MOIS NÉBULEUX

› 7 octobre 2006 : la journaliste Anna Politkovskaïa, opposée à la politique du président russe Vladimir Poutine, est assassinée devant l'ascenseur de son immeuble à Moscou. On cherche toujours les coupables du meurtre.

› 23 novembre 2006 : l'ancien colonel du KGB Alexandre Litvinenko meurt à Londres d'un empoisonnement au polonium 210. Dans une déclaration posthume, il met en cause Poutine.

› 23 février 2007 : deux Américaines, Marina et Yana Kovalevsky, sont présumément empoisonnées au thallium à Moscou.

› 1er mars 2007 : quatre jours après avoir critiqué le Kremlin sur NBC, Paul Joyal, spécialiste du renseignements russe, est agressé devant sa maison, en banlieue de Washington.

› 2 mars 2007 : le journaliste Ivan Safranov meurt en tombant du cinquième étage de son immeuble à Moscou. Il enquêtait sur des ventes d'armes russes à la Syrie et à l'Iran.



PHOTO PC

MYSTÈRE SUR MOSCOU…

Un ex-espion du KGB, Alexandre Litvinenko, est mort le 23 novembre dernier à Londres. Avec quoi ce détracteur de Poutine a-t-il été empoisonné ?

1. Du polonium 210 | **2. Du thallium** | **3. De la dioxine**

Voici la première question d'un quiz sur l'énigmatique président russe Vladimir Poutine et ses ennemis qui ont une fâcheuse tendance à tomber comme des mouches…
La suite du test sur **www.cyberpresse.ca/monde**.

MONDE

Irak : le nouveau commandant américain appelle au dialogue

D'APRÈS AFP ET REUTERS

BAGDAD — La force militaire seule ne suffira pas pour pacifier l'Irak, a estimé hier le nouveau commandant de la Force multinationale, le général David Petraeus. Sa déclaration survient au moment où le débat sur l'engagement militaire en Irak bat son plein à Washington, et que les démocrates réclament un retrait définitif des troupes pour mars 2008.

« L'action militaire est nécessaire pour contribuer à améliorer la sécurité, mais elle n'est pas suffisante », a dit ce militaire américain de 54 ans dans la première conférence de presse depuis son entrée en fonction le mois dernier.

David Petraeus est souvent considéré comme le « dernier atout » abattu par George W. Bush en Irak. Décrit comme un « parachutiste intello », il a fait sa thèse de doctorat sur les erreurs de la guerre du Vietnam.

David Petraeus est souvent considéré comme le « dernier atout » abattu par George W. Bush en Irak. Décrit comme un « parachutiste intello », il a fait sa thèse de doctorat sur les erreurs de la guerre du Vietnam.

Pour réaliser des progrès politiques en Irak, a-t-il précisé hier, il faut aussi dialoguer « avec certains des groupes militants en Irak » ainsi qu'avec ceux qui « ont l'impression que le nouvel Irak n'a pas de place pour eux. »

Ces déclarations surviennent au moment même où le Pentagone annonce le déploiement d'un contingent additionnel de 2200 militaires dans la capitale irakienne. Le général Petraeus a réclamé d'autres renforts pour Bagdad, qui devraient être en place d'ici juin, selon ce qu'il a affirmé hier.

Ces soldats s'ajouteront aux 21 500 nouveaux militaires annoncés par le le président George W. Bush.

Objectif : mars 2008

Parallèlement, le débat sur l'engagement militaire américain en Irak s'est poursuivi à Washington. La majorité démocrate du Sénat américain a proposé hier un retrait des troupes de combat déployées en Irak d'ici au 31 mars 2008, avançant de six mois l'échéance proposée quelques heures plus tôt à la Chambre, ce qui avait déjà suscité une menace de veto présidentiel.

Une proposition de résolution contraignante, qui pourrait être débattue dès lundi prochain, appelle l'administration à entamer le retrait dans les 120 jours, « avec le but de redéployer toutes les forces de combat d'ici au 31 mars 2008 ».

Cette proposition va plus loin qu'un projet de loi proposé par la majorité démocrate de la Chambre, qui prévoit un tel retrait au plus tard six mois après cette même date, voire plus tôt si le gouvernement irakien ne tient pas ses engagements.

La Maison-Blanche a déjà annoncé qu'elle opposerait son veto à un tel texte s'il était définitivement adopté par le Congrès, ce qui semble incertain.

Un 8 mars militant sur la planète



PHOTO KHALID TANVEER, ASSOCIATED PRESS

Un peu partout sur la planète, des femmes ont protesté contre les violations de leurs droits. Sur cette photo prise à Multan, au Pakistan, des militantes des droits humains ont scandé des slogans protestant contre des lois qui discriminent les femmes. En Iran, où le gouvernement avait arrêté les principales leaders féministes du pays en début de semaine pour prévenir de telles manifestations, la plupart de ces femmes ont été relâchées hier.

IRLANDE DU NORD

Les deux principaux partis en tête du scrutin

AGENCE FRANCE-PRESSE

BELFAST — Le protestant Ian Paisley et le catholique Gerry Adams ont tous deux été réélus hier à l'Assemblée d'Irlande du Nord, où leurs deux partis semblaient en passe de l'emporter comme prévu sur les formations plus modérées, selon des résultats encore très partiels dans la soirée.

Si cette tendance est confirmée après les résultats définitifs, les deux ennemis d'hier, parti unioniste démocratique (DUP) de Ian Paisley et Sinn Féin de Gerry Adams, seront appelés à gouverner ensemble au sein d'un gouvernement régional suspendu depuis des années, et dont Londres exige qu'il soit remis en route avant le 26 mars.

En soirée, des résultats partiels portant sur 22 des 108 sièges de l'Assemblée d'Irlande du Nord donnaient 10 sièges au DUP, contre neuf à Sinn Féin, deux au SDLP (parti social-démocrate travailliste, catholique modéré) et un au Parti de l'alliance (interconfessionnel).

Gerry Adams, président de Sinn Féin, a été réélu sans problème dans sa circonscription de l'ouest de Belfast. Ian Paisley l'a été dans son fief de North Antrim.

La participation, selon les estimations, a été d'environ 60 %, quasi inchangée par rapport au scrutin de 2003.

Suivre, jamais. **audicanada.ca**

Audi

Votre rêve est accessible.

En supplément à l'équipement de base Audi, obtenez l'Ensemble commodités :

- Mémorisation de 4 réglages des sièges et des rétroviseurs
- Phares bi-xénon adaptatifs
- Détecteur de pluie et capteur de luminosité

et plusieurs autres caractéristiques de rêve.



Audi A4 2.0T quattro®
À partir de
40 890 $†

Roulez dans une Audi A4 bien équipée et épargnez 1 950 $*.
*** Le Guide de l'auto et Road & Track ont élu la Audi A4 quattro® « Meilleure berline à traction intégrale ». Pour un temps limité, en achetant une A4 berline ou Avant, vous pouvez obtenir sans frais des roues en alliage de 17 po à 5 rayons et profiter d'une économie substantielle sur l'Ensemble commodités. Appelez votre concessionnaire et demandez un essai routier.**

Park Avenue Audi
8755, boulevard Taschereau
Brossard QC
450 445-4811
www.parkavenueaudi.com

Automobiles Lauzon
2435, boulevard Chomedey
Laval QC
450 688-1120
www.lauzon.qc.ca

Prestige Audi
5905, autoroute Transcanadienne
St-Laurent QC
514 364-7777
www.audiprestige.com

Les Automobiles Niquet
1917, boul. Sir Wilfrid Laurier
Route 116
St-Bruno QC
450 653-7553
www.niquet.com

Les Automobiles Popular
5442, rue Saint-Hubert
Montréal QC
514 270-3566
www.popularaudi.com

† Prix de détail suggéré par le fabricant d'une Audi A4 quattro avec transmission manuelle est de 40 890 $. Frais de transport de 700 $, inspection de prélivraison, frais administratifs, frais d'inscription et autres options en sus. *Économie de 1 950 $ comprend des roues en alliage de 17 po à 5 rayons (800 $) et un rabais sur l'Ensemble commodités (1 150 $). Offre d'une durée limitée pouvant changer sans préavis. Choix de voitures selon les disponibilités. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Modèle européen montré : Berline A4 2.0T quattro avec l'ensemble S Line, PDSF de 44 890 $. « Audi », « Suivre, jamais. », « quattro », « A4 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de Audi AG. ©Audi Canada 2007. Pour en savoir plus sur Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367 AUDI ou visitez-nous à audi.ca.

3468572A

Le débat sur l'euthanasie s'invite dans la campagne présidentielle

FRANCE
suite de la page A1

Ils réclament la révision d'une loi de 2005 qui permet de limiter ou d'arrêter un traitement médical « inutile, disproportionné » en tenant compte de la volonté du malade mais qui interdit formellement toute aide active à mourir.

Les signataires pressent la France d'emboîter le pas « dans les plus brefs délais » à des pays comme les Pays-Bas et la Belgique, qui ont légalisé l'euthanasie active sous certaines conditions. Ils réclament par ailleurs l'arrêt immédiat de toute poursuite judiciaire contre des soignants.

Leur intervention survient à quelques jours de l'ouverture du procès d'un médecin et d'une infirmière qui sont accusés d'avoir « empoisonné » une patiente en phase terminale, en Dordogne, en lui administrant une dose mortelle de potassium. Les deux accusés, dénoncés par une surveillante de l'établissement, affirment avoir agi pour répondre à la demande de la femme de 65 ans et soulager sa famille.



PHOTO JEAN-PIERRE MULLER, AGENCE FRANCE-PRESSE

« Nous les avons aidés à mourir », titre en manchette le quotidien régional français *Sud-Ouest*. La citation fait référence au procès d'un médecin et d'une infirmière qui sont accusés d'avoir « empoisonné » une patiente en phase terminale,

Patiente en détresse

Le Dr Bernard Senet, qui est à l'origine du manifeste diffusé hier, estime qu'il est « très choquant » de constater que ces personnes risquent de se trouver en prison pour avoir voulu aider une patiente en détresse « à partir ».

« La loi actuelle permet aux médecins de laisser les patients mourir de faim et de soif. Mais on imagine difficilement, sauf cruauté, que des médecins laissent mourir quelqu'un de faim et de soif », souligne ce médecin généraliste.

Le praticien, qui milite au sein de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), affirme qu'il a dû aider lui-même une soixantaine de patients à mourir au cours de sa carrière de 30 ans dans la région d'Avignon. Et ce, « sans jamais être importuné par la justice ».

Les autorités ont tendance à s'en prendre « aux gens qui se défendent le moins », estime le Dr Senet, qui presse la classe politique d'aller de l'avant rapidement pour ajuster la loi aux pratiques médicales ayant cours discrètement dans les hôpitaux et les centres de soins palliatifs.

Le manifeste relève à ce titre que « la majorité de ceux qui assistent régulièrement leurs patients jusqu'à la mort utilisent... des substances chimiques qui précipitent une fin devenue trop cruelle, tout en sachant que cette attitude est en décalage avec la loi actuelle... »

« On ne peut pas rester les bras ballants face à la souffrance d'un de nos compatriotes qui appelle à ce que ça se termine. »

Les principaux candidats dans la campagne présidentielle, à l'exception du centriste François Bayrou, se sont montrés favorables jusqu'à maintenant à une révision de la loi.

« On ne peut pas rester les bras ballants face à la souffrance d'un de nos compatriotes qui appelle à ce que ça se termine, tout simplement parce qu'il n'en peut plus », souligne le candidat de l'UMP, Nicolas Sarkozy. Son parti appelle à un « grand débat citoyen » sur la question.

La candidate socialiste Ségolène Royal affirme pour sa part qu'il faut « mettre en place une législation qui permette d'apaiser les souffrances les plus intolérables ». Son parti propose de nommer la loi en l'honneur de Vincent Humbert, un tétraplégique mort d'une injection létale en 2003 à la suite d'un long coma. Sa mère et le médecin traitant dans le dossier, qui avait secoué la France, ont finalement bénéficié d'un non-lieu en 2006.

L'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur*, qui diffusait le manifeste dans son numéro d'hier, estime que le moment est venu pour la France de « cesser de jouer les tartuffe » sur la question de l'euthanasie.

Le rédacteur en chef Jean-Marcel Bouguereau estime que le manifeste a la même importance « avec quelques décennies de distance » que celui signé en 1971 par 343 femmes françaises pour dénoncer l'interdiction de l'avortement, parfois appelé, par provocation, le « manifeste des 343 salopes ».

Les signataires, qui incluaient des personnalités connues comme Simone de Beauvoir, Catherine Deneuve et Marguerite Duras, affirmaient avoir subi un avortement envers et contre tout. Leur démarche avait ouvert la voie à l'adoption, quelques années plus tard, d'une loi légalisant cette pratique.

La secrétaire nationale de l'ADMD, Claude Hury, qui a participé à la bataille pour la libération de l'avortement, espère que le manifeste dévoilé hier aura le même impact et encouragera la classe politique à faire fi des opposants à l'assouplissement de la loi.

Leur attitude, dit-elle, reflète celle des opposants à l'avortement de l'époque. « C'est le même rejet de la liberté de l'individu sur son corps, sa sexualité ou encore sa vie », dit-elle.

Tous
les pantalons tout-aller à prix ordinaires pour hommes et femmes sont en solde
sauf tous les articles des programmes 'Valeur' Sears dont le prix se termine par ,97, les articles actuellement annoncés et les modèles Lands' End^MD
En vedette: rabais 40%
Pantalons tout-aller Jessica®/MD, Retreat®/MD, Tradition®/MD et Arnold Palmer^MD
rabais 30%
Toutes les chaussures à prix ordinaires pour hommes, femmes et enfants
sauf tous les articles des programmes 'Valeur' Sears dont le prix se termine par ,97, les articles actuellement annoncés et les modèles Lands' End
Tout
l'équipement de culture physique NordicTrack^MD à prix ordinaire est en solde
sauf tous les articles des programmes 'Valeur' Sears dont le prix se termine par ,97 et les articles actuellement annoncés.
Et, recevez une planche Pilates Free Spirit®/MD en prime**, d'une valeur de 19,99 à l'achat de tout tapis roulant de plus de 999,99, avant les taxes
**Offre en vigueur dans la limite des stocks. Inclure la prime en cas de retour.
SAMEDI ET DIMANCHE SEULEMENT
LES SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 MARS 2007
Sears
La belle vie à bon prix.^MC
NE032G407 © 2007. Sears Canada Inc.
Tous
les hauts tout-aller à prix ordinaires pour hommes et femmes sont en solde
sauf tous les articles des programmes 'Valeur' Sears dont le prix se termine par ,97, les articles actuellement annoncés et les modèles Lands' End
En vedette: rabais 40%
Hauts tout-aller Jessica, Retreat, Tradition et Arnold Palmer
rabais 30%
Tous les sous-vêtements et chaussettes à prix ordinaires pour hommes et les chaussettes, culottes et dessous sur cintre à prix ordinaires pour femmes
Sauf tous les articles des programmes « Valeur » Sears dont le prix se termine par , 97, les articles actuellement annoncés, les modèles Jockey et Calvin Klein, les emballages multiples, les articles de liquidation des fabricants, les duos, les articles « Achat spécial » et les offres « 2 pour » et « 3 pour».
rabais 50%
Tous les oreillers à prix ordinaires
sauf tous les articles des programmes 'Valeur' Sears dont le prix se termine par ,97, les articles 'Achat spécial' et les oreillers en mousse
3467860A

FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

À propos de Philpot



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Le chef du Parti québécois, André Boisclair, et son candidat, Robin Philpot, ont tous deux soutenu hier que, contrairement à ce qu'affirmait la manchette de *La Presse*, M. Philpot n'a jamais nié qu'il y a eu génocide au Rwanda. MM. Boisclair et Philpot jouent avec les mots. Et en s'en prenant à *La Presse*, ils tentent de détourner l'attention des écrits de M. Philpot. Écrits qui, pour quiconque se donne la peine d'en prendre connaissance, sont extrêmement troublants.

Il est arrivé à M. Philpot, quoique rarement, d'employer le mot génocide pour décrire les massacres survenus au Rwanda en 1994. Mais l'auteur en a toujours nié les caractéristiques essentielles: qu'il s'agissait d'une tentative délibérée d'exterminer les membres d'une ethnie, les Tutsis. Au contraire, Robin Philpot soutient que les massacres étaient de nature politique et non ethnique, que des Hutus en ont eux aussi été victimes, que ces tueries n'étaient pas planifiées et que par conséquent l'utilisation de mot génocide est «cavalière et abusive». «Mot massue, s'il en est, devenu un bâillon pour des millions de Rwandais, la persistance de son emploi est le gage d'une guerre permanente», écrit-il.

À propos du bouquin du général Dallaire, M. Philpot soutient: «Il n'y a rien dans son livre qui permette de conclure qu'il y a eu planification de génocide, comme il n'y a rien dans la preuve présentée depuis huit ans de procès au Tribunal pénal international pour le Rwanda.»

Or, il y a presque dix ans, le Tribunal a conclu qu'il y avait bel et bien eu génocide contre les Tutsis: «Il apparaît clairement que les massacres survenus au Rwanda en 1994 visaient un objectif particulier: celui d'exterminer les Tutsis (...). Ce génocide paraît même avoir été méticuleusement organisé.»

Cette conclusion n'impressionne guère Robin Philpot, qui considère le TPIR inféodé à la politique étrangère américaine. D'ailleurs, M. Philpot consacre un chapitre entier de son livre *Ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali* à défendre Jean-Paul Akayesu, reconnu coupable par le Tribunal de participation au génocide.

Pourquoi le PQ a-t-il accepté la candidature de Robin Philpot? Si le chef lui-même n'était pas au courant de la thèse qu'il défend très publiquement depuis quatre ans, quelqu'un au parti aurait dû l'en avertir.

L'attitude adoptée hier par M. Boisclair est encore plus préoccupante. Si lui ou un membre de son entourage s'était donné la peine de parcourir dans la journée les écrits de M. Philpot sur le Rwanda, on se serait tout de suite rendu compte qu'une personne soutenant de telles idées n'a pas sa place comme candidat d'un grand parti comme le Parti québécois. Pourquoi chercher plutôt les faux-fuyants?

Il faut aussi se demander pourquoi, connaissant l'imagination fertile en complots de M. Philpot, le Parti québécois a néanmoins enfourché avec enthousiasme ses thèses sur le «référendum volé» et sur les «secrets d'Option-Canada». Que M. Philpot et Normand Lester aient découvert des documents troublants à ce sujet, cela ne fait pas de doute. Mais il n'y a là aucune preuve que le référendum de 1995 a été «volé». Comment alors peut-on se fier aux hypothèses émises par quelqu'un qui avance non seulement que les Tutsis n'ont pas été victimes d'un génocide, mais que Louise Arbour et Roméo Dallaire sont allés au Rwanda pour «faire la sale besogne» des Américains et que, dans un autre dossier, la nomination de Michaëlle Jean au titre de Gouverneure générale visait à «légitimer le coup d'État du 29 février 2004, en Haïti, auquel le Canada a participé»?

Neige brune



akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

Les Inuits disposent d'un large vocabulaire pour décrire les différentes consistances de la neige. Dans le reste du Québec, ça dépend surtout de l'endroit où elle tombe. Ainsi, la bordée qualifiée de «manne» dans les centres de ski se transforme en «dépense de plusieurs centaines de milliers de dollars» dès qu'elle s'abat sur Montréal.

Vendredi dernier, quelques arrondissements ont décidé de réduire leur facture de déneigement en ne faisant pas rentrer leurs cols bleus en surtemps le week-end. Le taux horaire du dimanche, rappelons-le, est deux fois plus élevé que celui payé durant les heures régulières.

Le rôle d'un col bleu est d'exécuter la tâche qu'on lui confie, et non de la saboter.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RDP-PAT) a ainsi économisé 40000$.

Certains citoyens auraient évidemment préféré que la neige soit enlevée plus tôt. Mais au rythme où les comptes de taxes augmentent dans cette ville, il faut se réjouir que des gestionnaires trouvent des moyens de resserrer les cordons de la bourse. Surtout que, pour une fois, on a économisé en différant un service et non en l'amputant, contrairement à ce qui se passe lorsqu'on réduit les heures d'ouverture d'une piscine ou d'une bibliothèque.

Malheureusement, les cols bleus de RDP-PAT ont d'autres priorités. Empêchés de travailler en heures supplémentaires le week-end, ils ont refusé de le faire durant la semaine, mettant ainsi en péril le plan de déneigement de l'arrondissement.

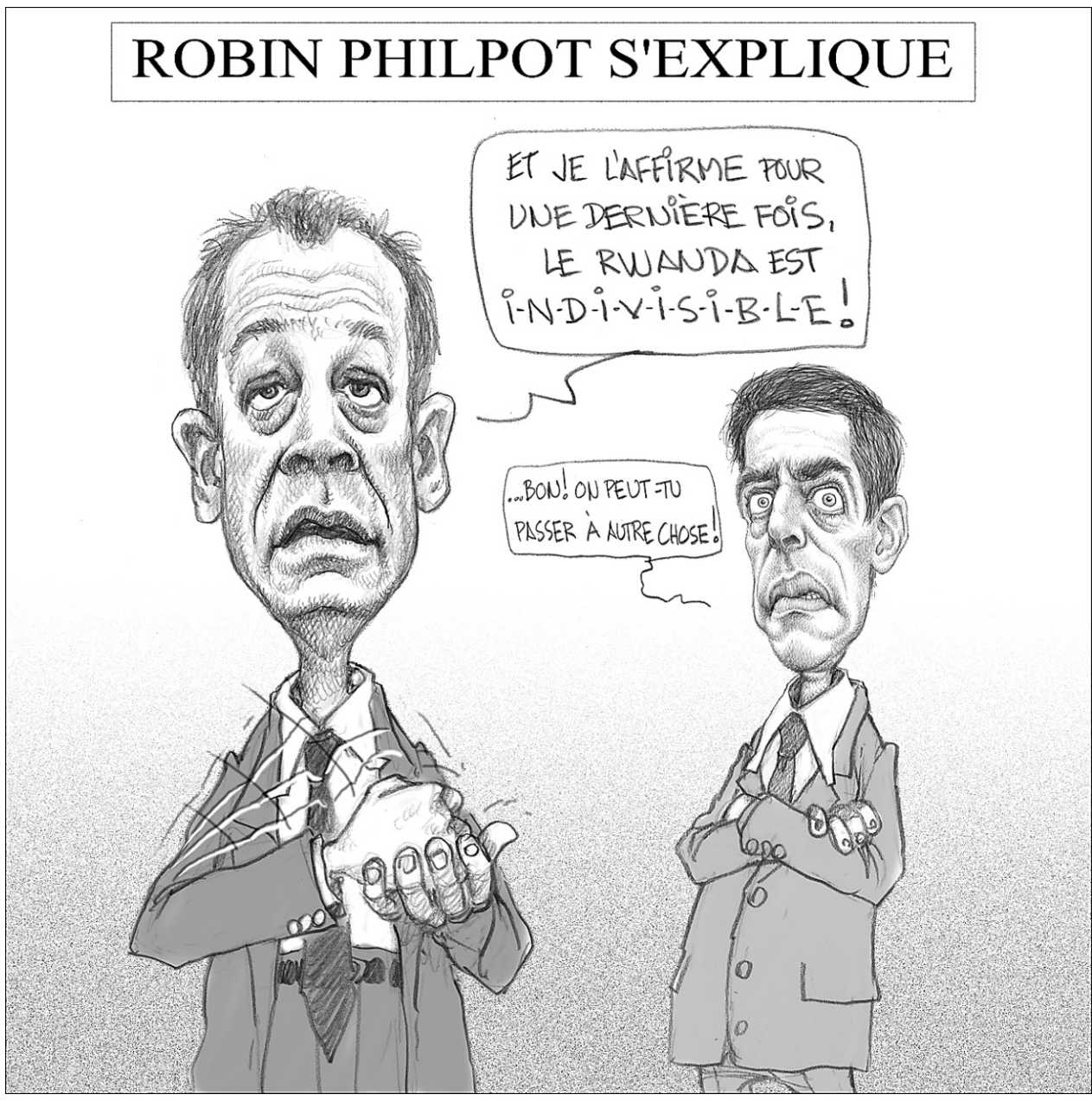
Pour la Ville, la raison est claire: furieux d'avoir été privés d'heures à taux double le dimanche, les employés se sont vengés en boycottant celles qu'on leur offrait à taux et demi la semaine.

Le syndicat conteste cette lecture des faits. Selon lui, l'arrêt du week-end montre que le déneigement n'est plus une priorité. Les membres ne voyaient donc pas pourquoi ils en auraient fait plus durant la semaine. L'explication paraît cousue de fil blanc, mais même si elle était sincère, elle ne tient pas la route. Quoi qu'un col bleu puisse penser de la tâche qu'on lui confie, son rôle est de l'exécuter et non de la saboter. S'il veut se mêler de la gestion, qu'il pose sa candidature à un poste de cadre ou se lance en politique municipale.

Le syndicat soutient que la stratégie de l'arrondissement est contreproductive, car la neige, durcie après deux jours d'arrêt, est plus longue, donc plus coûteuse, à ramasser. Il affirme aussi que dans certaines artères, elle entrave tellement la circulation que la sécurité des citoyens est compromise.

Si les cols bleus veulent jouer les dénonciateurs, ils vont devoir s'y prendre autrement. Qu'ils fassent comme les autres employés du secteur public et passent par les voies officielles ou les médias.

Et s'ils sont convaincus que les citoyens sont privés des services auxquels ils ont droit, qu'ils soumettent le cas au Conseil des services essentiels, comme leurs collègues de Laval l'ont fait récemment. On verra bien si les contribuables sont vraiment lésés.



sergechapleau@lapresse.ca DROITS RÉSERVÉS

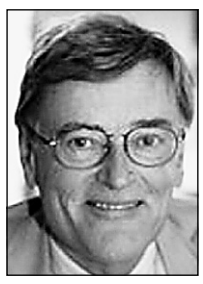
DOCUMENT

Rien de sûr

«Il serait imprudent de considérer que l'intégrité territoriale du Québec serait garantie par le droit international»

De nombreux acteurs du débat politique ont soutenu au cours des derniers jours que l'intégrité du territoire québécois dans l'éventualité de l'accession du Québec à la souveraineté est garantie par le droit international et par la Constitution canadienne. Ce n'est pourtant pas l'avis du juriste José Woehrling, à qui le gouvernement de Bernard Landry avait demandé, en 2002, de mettre à jour l'étude qu'il avait faite de ces questions pour la commission Bélanger-Campeau. Nous publions aujourd'hui un extrait de cette mise à jour, dans l'espoir de clarifier les aspects juridiques du débat.

JOSÉ WOEHRLING



L'auteur est professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal.

La Cour suprême du Canada, dans sa décision de 1998, a confirmé que la sécession du Québec était réalisable sous l'empire de la Constitution du Canada, par la procédure de modification constitutionnelle. Elle a affirmé que, si une majorité suffisamment claire d'électeurs québécois, en réponse à une question claire, optait pour la sécession dans un futur référendum, les autorités fédérales et celles des autres provinces seraient tenues de négocier. La Cour a cependant refusé de dire ce qu'il fallait entendre par «question claire» et «majorité claire», affirmant qu'il s'agissait là de questions par nature non justiciables, que les acteurs politiques devraient préciser eux mêmes.

Saisissant cette invitation, le gouvernement fédéral a fait adopter la Loi de clarification, qui prévoit que la Chambre des communes devra déterminer, avant la tenue du référendum, si la question est «claire», et, après la proclamation des résultats, si la majorité éventuellement dégagée en faveur de la sécession est «claire».

Pour éviter les affrontements avec les autorités fédérales, renforcer sa position de négociation face au Canada anglais et mieux assurer sa crédibilité aux yeux de l'opinion internationale, un gouvernement québécois désirant organiser un troisième référendum devrait faire approuver la question référendaire par les deux tiers des membres de l'Assemblée nationale et s'engager à soumettre le résultat des négociations à la population dans un autre référendum.

Après un OUI...

En ce qui concerne les négociations suivant un référendum positif au Québec, les autres provinces devraient évidemment y être associées et rien n'interdirait aux autorités fédérales, comme elles l'ont fait pour l'accord de Charlottetown, d'y associer également d'autres acteurs, comme les dirigeants autochtones et ceux des territoires. Rien non plus ne les empêcherait d'ajouter à la liste des sujets de négociation la discussion sur les frontières du Québec.

Dans l'hypothèse où un référendum au Québec produirait une majorité claire en faveur de la sécession et où le Québec et le reste du Canada s'entendraient sur les modalités de celle-ci, il y aurait néanmoins des risques de dérapage à l'étape de la mise en œuvre de la procédure de modification, principalement à cause de l'exigence d'une approbation référendaire et de celle du consentement des peuples autochtones établis au Québec. Cependant, il existerait alors des moyens de dénouer l'impasse, soit en faisant appel à certains concepts du droit constitutionnel canadien, comme la théorie de la nécessité, soit, pour le Québec, en procédant à une déclaration unilatérale de souveraineté dont la réussite ou l'échec dépendrait de la capacité du Québec d'exercer une autorité effective et des réactions de la communauté internationale.

L'opposition massive des allophones, des anglophones et, surtout, des autochtones soulèverait probablement la question de l'intégrité du territoire québécois en cas de sécession unilatérale.

Pour terminer, nous avons réexaminé l'hypothèse d'une redéfinition du statut constitutionnel et politique du Québec en dehors de la légalité canadienne, c'est-à-dire d'une sécession unilatérale. Dans sa décision de 1998, la Cour a conclu que le droit international ne conférait pas au Québec un droit à la sécession, mais qu'il n'empêchait pas non plus une tentative de sécession, laquelle pourrait réussir et être reconnue en droit international sur la base du principe d'effectivité que nous venons de rappeler ci-dessus. Cependant, l'opposition massive des allophones, des anglophones et, surtout, des autochtones soulèverait probablement la question de l'intégrité du territoire québécois en cas de sécession unilatérale. Les peuples autochtones en particulier pourraient prétendre exercer leur propre droit à l'autodétermination afin de continuer à faire partie du Canada. Les autorités fédérales trouveraient là, si elles le désiraient, une bonne raison pour affirmer le maintien de leur souveraineté sur le Nord québécois.

Le gouvernement du Québec défend devant l'opinion publique la position selon laquelle l'intégrité territoriale du Québec, après une accession unilatérale à l'indépendance, serait garantie par certaines règles de droit international, en particulier le principe de l'*uti possidetis*. Il s'appuie principalement sur une étude réalisée en 1992 par cinq spécialistes du droit international à la demande de la Commission d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté (le «rapport Pellet»).

Cependant, la thèse défendue dans ce rapport fait l'objet de critiques par d'autres spécialistes du droit international, lesquelles sont analysées dans cette étude. La vive controverse qui existe autour des conclusions du rapport Pellet fait en sorte qu'il serait imprudent de considérer que celui-ci établit de façon indubitable que l'intégrité territoriale du Québec serait garantie par le droit international en cas de sécession unilatérale et que les frontières internes du Québec seraient automatiquement transformées en frontières internationales, opposables au Canada.

FORUM

Un homme et son mensonge



ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca
COLLABORATION SPÉCIALE

Le chef péquiste André Boisclair a affirmé, très clairement qu'il n'y aurait pas de turbulence au lendemain d'un référendum gagnant. « Je ne crains pas de l'insécurité au lendemain d'un référendum. Je ne suis pas du tout inquiet », a-t-il affirmé, convaincu que la transition se ferait « de façon harmonieuse ».

Ce n'est évidemment pas vrai. Tous les économistes qui se sont penchés sur la question concluent que le passage à la souveraineté comportera des coûts économiques. Les stratèges du PQ savent parfaitement que la transition ne se fera pas sans douleur. L'ex-ministre Pauline Marois, elle aussi, avait dit tout haut ce que tout le monde sait bien, quand elle a parlé de « turbulences ».

Un leader souverainiste peut bien sûr penser que cette période de turbulence ne sera pas trop longue, que les coûts seront relativement modestes, et qu'ils seront largement compensés par les bienfaits de la souveraineté. Mais il n'est pas possible de soutenir qu'il n'y aura aucun impact. M. Boisclair, quand il affirme cela, est un menteur.

Mais ce qui est aussi fascinant que ce mensonge, c'est la tolérance avec laquelle il est accueilli. Les médias, si prompts à s'enflammer lorsqu'ils décèlent un faux pas, prêts à transformer la gaffe de Jean Charest sur l'indivisibilité du territoire en affaire d'État, sont restés de glace quand M. Boisclair a promis une sécession sans douleur.

Comment expliquer cela? Les biais des médias? Peut-être. La domination du discours souverainiste? Sans doute. Mais il y a autre chose. Les règles du jeu qui s'appliquent aux thèses souverainistes ne sont pas les mêmes que pour les thèses fédéralistes, parce que les deux projets ne se situent pas dans le même univers mental.

////////////////////////////

Le projet souverainiste, à bien des égards, relève de l'imaginaire. Il a longtemps été un rêve, un objectif inatteignable, qui incarnait les élans et les espoirs d'un peuple. Depuis, malgré les progrès de cette idée, la dimension onirique n'est pas disparue, car la souveraineté représente toujours pour ses partisans un monde meilleur, où tout est possible. Et cet onirisme a retrouvé de sa vigueur, parce que bien des souverainistes ne croient plus à la victoire, et que la souveraineté quitte donc le monde du possible pour retourner à celui du rêve.

Dans cette campagne électorale, on assiste donc souvent à un choc entre le réel et le rêve. Par exemple, quand Jean Charest parle de référendum, il suscite un certain malaise. Bien des analystes y voient une tactique électorale d'assez mauvais goût et l'accusent de ressortir l'argument de la souveraineté. Les souverainistes s'indignent, en affirmant qu'il faut faire une différence entre une élection et un référendum.

Et pourtant, quand on y pense un peu, il est parfaitement naturel d'en parler, puisque la tenue d'un référendum le plus tôt possible est au coeur de la plate-forme péquiste, qu'André Boisclair en parle tous les jours, et qu'il promet de poser dès la victoire des gestes qui prépareront ce référendum. Comme c'est cette campagne qui donnera le coup d'envoi à la marche vers un nouveau pays, c'est la moindre des choses que ce soit un enjeu électoral majeur!

////////////////////////////

Pourquoi alors s'indigner? Parce que pour bien des gens, y compris des souverainistes, le référendum « le plus tôt possible » est une allégorie. On n'y croit pas, parce qu'une victoire péquiste est improbable et une victoire du OUI encore plus. Si André Boisclair remportait les élections, il trouverait certainement une façon de se désengager de cette promesse. Dans le monde du rêve, la bienséance veut donc que l'on accepte ce double discours. Il faut faire semblant de croire à la tenue d'un référendum, mais il ne faut pas trop en parler, car ce serait de l'acharnement.

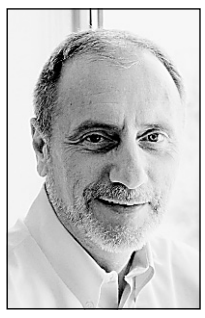
Par contre, M. Boisclair, lui, peut en parler. Et cela s'explique encore une fois par les règles du jeu du monde onirique. D'abord, parce que le rêve appartient à ceux qui l'ont façonné: le chef péquiste peut donc évoquer la souveraineté, mais pas l'intrus qu'est M. Charest. Ensuite, il peut recourir à la fable, en sachant qu'il serait inélégant pour ses adversaires de le confronter aux faits, par exemple quand il a affirmé que la forêt se porterait mieux dans un Québec souverain.

Le rêve est une belle et grand chose, mais il arrive un moment où la réalité doit reprendre ses droits. M. Boisclair, cette semaine, parlait de ce « beau peuple », qui, « s'il a juste un peu plus confiance en lui, va réaliser la souveraineté du Québec ». Ne serait-il pas normal que le chef péquiste fasse lui aussi confiance à ce « beau peuple », à son intelligence et à sa maturité, en lui donnant l'heure juste?

Une position scandaleuse

Robin Philpot devrait reconnaître qu'il a fait fausse route jusqu'ici dans ses prises de position sur le génocide des Tutsis au Rwanda

LUC-NORMAND TELLIER



L'auteur est professeur au département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.

PHOTO ANTONY NJUGUNADES, ARCHIVES REUTERS

Des centaines de crânes dans l'un des mémorials rappelant le génocide des Tutsis au Rwanda.

J'ai enseigné au Rwanda en 1964, 1965 et 1967. Je suis retourné donner des cours à l'Université du Rwanda en 1977, puis en 1978. Mon dernier voyage dans ce pays remonte à 1996, deux ans après le génocide au cours duquel plusieurs de mes anciens étudiants ont été tués.

Par ailleurs, il se trouve qu'avant l'élection de 1976 qui a porté le Parti québécois au pouvoir, j'étais le président du Parti québécois dans le comté de Sainte-Anne.

On comprendra que je réagisse au fait que les couleurs du Parti québécois dans le comté de Saint-Henri-Sainte-Anne soient actuellement portées par un candidat qui s'est fait connaître par des prises de position qui ont systématiquement tenté de minimiser la responsabilité du régime en place en 1994 dans le génocide des Tutsis rwandais et à prendre la défense de personnes qui ont été accusées, puis condamnées par le Tribunal pénal international pour le Rwanda.

Monsieur Philpot, c'est de lui qu'il s'agit, et plusieurs autres personnes qui pensent comme lui prétendent que le génocide des Tutsis a commencé avec l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du président Habyarimana qui a déclenché le génocide rwandais. Ils ajoutent que, selon eux, c'est le président actuel du Rwanda, Paul Kagame, qui aurait organisé cet attentat et que, par conséquent, Paul Kagame (qui est lui-même Tutsi) est le vrai responsable du génocide des Tutsis puisqu'il a fourni aux tueurs le prétexte pour passer à l'acte.

Ainsi, Kagamé serait le grand responsable de ce génocide, plus que les tueurs eux-mêmes et que ceux qui ont planifié, organisé, perpétré, encouragé et encadré ce génocide. Pour mettre tout cela en perspective, il est bon de rappeler certains faits.

Le génocide rwandais n'a pas vraiment commencé le 6 avril 1994. Un historien français anti-Kagamé spécialiste du Rwanda, Bernard Lugan, écrit dans son livre intitulé *Rwanda: le génocide, l'Église et la démocratie*: « Après ceux de 1959, les massacres de Tutsis continuèrent en 1961, en 1963, en 1973 et de 1990 à 1994. Durant trente-cinq ans, l'« habitude » de tuer des Tutsis dans une totale impunité – quand ce n'était pas avec les encouragements ou les félicitations des autorités – était devenue normale » (p. 18). Ailleurs, il écrit aussi: « Le 10 novembre (1959)... les Hutus de Save entreprirent de massacrer leurs voisins Tutsis. Un génocide de trente-cinq ans débutait » (p. 72).

Un an avant l'attentat contre l'avion d'Habyarimana, les 20 et 22 janvier 1993, « des massacres de Tutsis et d'opposants ont lieu dans les préfectures de Gisenyi, Ruhengeri, Kibuye et Byumba », comme le souligne un autre auteur anti-Kagamé, Abdul Ruzibiza (Rwanda, histoire secrète, p. 466). Trois mois avant l'attentat, le 11 janvier 1994, le général Roméo Dallaire commandant la force de maintien de la paix des Nations unies au Rwanda a envoyé au siège de l'ONU un télégramme annonçant qu'un génocide était en préparation et qu'il désirait effectuer des raids contre les caches d'armes préparées en vue de l'extermination des Tutsis (ce à quoi l'ONU s'est objectée). Déjà, à cette époque, la radio Mille collines appelait, depuis plusieurs mois, en des termes à peine voilés, au génocide des Tutsis.

« Prétendre dans ce contexte que, sans l'attentat, il n'y aurait jamais eu de génocide et que le premier responsable du génocide des Tutsis, c'est l'auteur de l'attentat, c'est mentir ou rêver en couleur. »

Prétendre dans ce contexte que, sans l'attentat, il n'y aurait jamais eu de génocide et que le premier responsable du génocide des Tutsis, c'est l'auteur de l'attentat, c'est mentir ou rêver en couleur. Monsieur Philpot devrait reconnaître qu'il a fait fausse route jusqu'ici dans cette affaire.

La vraie question est de savoir ce que devait faire le général Kagamé qui commandait alors l'armée du Front patriotique du Rwanda (la principale force d'opposition à Habyarimana) et qui savait, comme le général Dallaire, que les tueurs s'apprêtaient à éliminer tous les Tutsis.

Pouvait-il ne rien faire? S'il devait faire quelque chose pour prévenir la suite du génocide, que pouvait-il faire? Pouvait-il arrêter chacun des milliers de tueurs pris individuellement? Pouvait-il toucher la tête du complot? Et s'il l'a cru, peut-on le lui reprocher? M. Philpot devrait se poser toutes ces questions avant de tenter de disculper, de façon totalement scandaleuse, les tueurs de Tutsis.

Il reste à souhaiter que M. Philpot se concentre dorénavant uniquement sur le Québec, ce que je lui souhaite.

LA BOÎTE AUX LETTRES

/// Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Le droit de dire des inepties

Je pense qu'on a raison de s'interroger sur certaines thèses défendues par Robin Philpot. Mais, dans la majorité des commentaires, on détecte un arrière-goût putride de censure. La liberté d'expression, c'est aussi le droit de dire des inepties, des bêtises ou de proférer des propos éminemment discutables. Quand on dit que Philpot plaide contre un consensus international, on dit quelque chose de dangereux. Plaider contre les consensus a souvent été un signe de courage et a souvent été l'apanage de grands penseurs visionnaires. Sachant ce que je pense savoir, je dénonce intellectuellement les propos de Philpot, candidat dans le comté dans lequel j'habite. Mais je ne veux pas que le Parlement ou les autorités politiques se mettent à décréter ce qui est historiquement vrai ou faux. Dans le sillage du politiquement correct, on voit monter actuellement « l'historiquement correct ». Les « correctitudes » et les diktats intellectuels sont toujours des menaces pour la liberté d'expression. Je n'aime pas la censure et je crains les consensus despotiques!

Jean-Serge Baribeau
Montréal

Manque de bons candidats

Depuis le début de la campagne électorale, nous assistons à une escalade de déclarations-chocs provenant de candidats tous aussi controversés les uns que les autres. Aujourd'hui, c'est monsieur Philpot, hier c'était monsieur Plante et quoi encore? Où sont passés les vrais candidats? On n'entend pas parler du bon travail que peuvent faire monsieur Couillard ou madame Thériault. On ne voit, dans les médias, que ceux qui émettent des déclarations incendiaires! Ceci n'est rien de bon pour la scène politique québécoise et ce n'est surtout pas des candiats choisis à la dernière minute par Mario Dumont ou André Boisclair qui sauront raviver la flamme des Québécois pour la politique! Si ces deux chefs ne peuvent même pas trouver de candidats de marque, comment peuvent-ils espérer diriger notre province?

Pierre Nolet

Qui est à blâmer?

C'est devenu la mode de traquer les candidats, de les piéger à l'aide de questions « entourloupées » afin qu'ils commettent des gaffes. Suite à cela, les électeurs votent pour punir le candidat, plutôt que de se baser sur les 50 points du programme électoral. Qui est à blâmer?

Jean-Marie Verret
Varennes

Partitionnistes de l'Ouest-de-l'Île

En juin 2004, Jean Charest s'est entêté à vouloir livrer la marchandise aux partitionnistes de l'Ouest-de-l'Île et à sa clientèle électorale anglophone en permettant la reconstitution des municipalités fusionnées quatre ans auparavant. Il en a résulté la partition de Montréal, la métropole du Québec. Il n'y a donc rien d'étonnant dans les propos récents de Jean Charest en parfaite cohérence avec la philosophie d'un politicien endossant l'idée que si le Canada est divisible, le Québec l'est tout autant.

Olivier Martin
Montréal

Le Québec est divisible

Respirons par le nez quelques instants: la partition d'une ou de plusieurs régions du Québec est un concept aussi légitime que celui de la séparation du Québec du reste du Canada. Et tant que nous sommes en pays libre, aucun sujet ne devrait être à l'index. Dans l'hypothèse où l'État du Québec serait toujours démocratique après une séparation, ce choix devrait revenir aux citoyens. Et dans l'Outaouais, le Pontiac et le Témiscamingue, pour ne nommer que quelques régions, c'est assez clair que demeurer au Canada plutôt que de sauter dans le projet péquiste serait le choix de la grande majorité. Si le Canada est divisible, le Québec l'est aussi. Rien de plus normal. Disons-le, car c'est vrai, c'est logique et c'est juste.

Pierre Béchard
Chelsea

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

SONY

L'ÉVOLUTION DU TÉLÉVISEUR À ÉCRAN PLAT

CE QU'IL ÉTAIT



TÉLÉVISEUR PLASMA DE 42 POUCES

CE QU'IL SERA DÉSORMAIS



NOUVEAU TÉLÉVISEUR ACL BRAVIA DE 52 POUCES

Full HD 1080

L'AVANTAGE ACL BRAVIA

L'univers de la télévision haute définition change rapidement et, ce qui représentait la réalité d'hier n'est pas nécessairement la même chose aujourd'hui. Les téléviseurs ACL BRAVIA Sony demeurent l'étalon d'or mais sont plus gros que jamais – jusqu'à 52 pouces – et offerts à des prix très concurrentiels. Aujourd'hui, nous mettons l'accent sur l'ACL comme technologie d'écran plat de l'avenir, car nous croyons que les avantages suivants sont importants pour le client :

RÉSOLUTION EXCEPTIONNELLE : Plusieurs téléviseurs ACL BRAVIA de 40 po et plus offrent la résolution Full HD 1080p, la résolution haute définition la plus élevée sur le marché actuel.

POLYVALENCE : Faites l'expérience de tout ce que Full HD offre avec la gamme Sony étendue, y compris la console de jeu PlayStation[MD] 3, les lecteurs Blu-ray Disc[MC], les caméscopes Handycam[MD] HD et les bloc-notes VAIO[MD].

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE : Les téléviseurs ACL BRAVIA consomment moins d'énergie et représentent le choix de l'avenir.

SUPERBE IMAGE DANS TOUT ENVIRONNEMENT : Les téléviseurs ACL BRAVIA sont dotés d'une surface d'écran à faible réflexion, offrant ainsi une meilleure expérience de visionnement même en plein jour ou à proximité de sources lumineuses.

LONGÉVITÉ DU PANNEAU : La technologie des panneaux ACL BRAVIA fait des téléviseurs ACL un choix solide et durable pour les années à venir.

Rendez-vous à Maison Sony ou chez votre détaillant Sony autorisé et voyez vous-même pourquoi les téléviseurs ACL représentent la technologie de téléviseur la plus vendue au Canada aujourd'hui !

Pour obtenir plus d'informations, visitez www.fr.sonystyle.ca/bravia ou composez le 1-888-289-7669

52 po



KDL52XBR2
5 999,99 $



KDL52XBR3
6 299,99 $

46 po



KDL46S2000
2 999,99 $



KDL46V2500
3 799,99 $



KDL46XBR2
4 299,99 $



KDL46XBR3
4 599,99 $

40 po



KLV40S200A
2 499,99 $



KDL40S2010
2 599,99 $



KDL40S2400
2 799,99 $



KDL40V2500
2 999,99 $



KDL40XBR2
3 599,99 $



KDL40XBR3
3 899,99 $

BRAVIA | **Le style change tout.**

Full HD 1080

Sony, VAIO et Handycam sont des marques déposées, et Blu-ray Disc et BRAVIA sont des marques de commerce de Sony Corporation. PlayStation est une marque déposée de Sony Computer Entertainment Inc. Les caractéristiques et spécifications du produit sont sujettes à changement sans avis. A.E.& O.E. Les prix indiqués sont les prix de détail suggérés du fabricant seulement. Les détaillants peuvent vendre à un prix inférieur. Les images aux écrans ACL/téléviseurs sont des simulations.

3468817A